

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 20 juin 2018 à 19h00  
Openbare zitting van woensdag 20 juni 2018 te 19u00**

**M. le président, Michel Eylenbosch :**

J'ouvre la séance du conseil communal.

J'ai d'abord une demande à l'attention des Conseillers, pour pouvoir introduire cinq points qui vous ont été transmis par mail, pour les introduire en urgence dans l'ordre du jour. Il y en a deux qui concernent, et je fais mon mea culpa pour ça, qui concernent des interpellations de monsieur Van Damme, un problème entre lui et moi a fait que la mise à l'ordre du jour n'avait pas été faite puisqu'il m'avait envoyé un mail sans mettre d'autres personnes en copie et donc je ne m'en suis pas rendu compte et je n'ai pas transmis à heure et à temps, donc ils sont obligés d'être entrés en urgence.

D'un autre côté, nous avons trois autres points qui sont demandés pour une introduction en urgence. D'abord, l'ordonnance de police « coupe du monde 2018 » avec la confirmation de l'ordonnance de police du 12 juin 2018 de madame la Bourgmestre. Nous avons également un point qui concerne le renouvellement du contrat de mobilité entre la Région Bruxelles-Capitale et la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Et nous avons également le point qui concerne le département Infrastructure avec les marchés de travaux relatifs à la rénovation de la toiture de la Justice de Paix, rue du Niveau. Et je crois que comme ça, j'ai fait le tour.

Je donne la parole à madame Piquard. Attendez, oui, madame Piquard, mais elle passera après les interpellations citoyennes, c'est l'ordre.

**Mme Piquard :**

Oui d'accord, mais c'est parce qu'elle n'est reprise nulle part dans l'ordre du jour, ni sur la table, c'est pour ça.

**M. le président :**

C'est logique.

**Mme Piquard :**

OK d'accord, ça va.

**M. le président :**

Merci, je vous en prie.

*L'introduction en urgence des points 46, 47, 48, 59 et 60 est acceptée l'unanimité.  
Het indienen in dringendheid van punten 46, 47, 48, 59 et 60 wordt bij eenparige  
stemming aangenomen.*

**1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne concernant la mise en sens unique de la rue de l'Avenir. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie betreffende het invoeren van eenrichtingverkeer van de Toekomststraat. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Nous avons monsieur et madame qui vont faire la présentation du point. Vous avez la parole.

**L'interpellant citoyen :**

Madame la Bourgmestre, mesdames les Echevines...

**M. le président :**

Si je peux vous demander, rapprochez un petit peu le micro, vous savez l'incliner également. Merci.

**L'interpellant citoyen :**

Mesdames, messieurs, nous vous interpellons aujourd'hui pour vous raconter, une fois de plus, l'histoire invraisemblable de la rue de l'Avenir. Une histoire que vous connaissez déjà mais qui, contrairement à un conte pour enfants, n'a pas le but de vous endormir.

Il était une fois, Avenir, une vieille rue abandonnée qui vivait à Molenbeek-Saint-Jean, non pas abandonnée des voitures, abandonnée des élus politiques. La grande dame Avenir est malade, sa mine est triste, ses trottoirs sont défoncés, ses poumons sont ruinés par la pollution des voitures et quand on la klaxonne, ce n'est pas pour son charme, non non, c'est pour lui dire « pousse-toi Mamie, je dois passer et passer vite ». Récemment Mamie Avenir a été bousculée par une voiture, elle tentait de protéger un enfant à la sortie de l'école. Encore un peu plus abîmée, la Commune lui a mis des sparadraps, des sortes de casse-vitesse appelés coussins berlinois, mais sans aménagements complémentaires pour les rendre réellement efficaces. Alors depuis, à chaque passage des véhicules, les maisons de la rue de l'Avenir tremblent, mais la vitesse des chauffards n'a pas diminué. Heureusement la vieille dame Avenir, à l'agonie, n'est pas seule, elle peut compter sur ses habitants pour l'aider. Vu que la Commune ne faisait rien pour elle, ils sont allés lui chercher en 2012 un baxter à la Région. Dessus, on pouvait y lire « toolbox mobilité », une sorte de boîte à outils pour réparer Mamie. Après une batterie d'exams, le diagnostic a été posé, il faut opérer, c'est une question de vie ou de mort, si on ne fait rien elle s'éteindra en février, le 17 février 2019 exactement. En route pour l'hôpital, l'ambulance n'avance plus, elle est bloquée dans les embouteillages institutionnels et les habitants regardent avec effroi Mamie qui meurt à petit feu.

Alors, mesdames, messieurs nos élus, qu'allez-vous faire ? Qu'allez-vous faire pour aider les habitants de notre commune à sauver la grande dame Avenir, allez-vous rester les bras croisés ? A l'heure où je vous parle, Mamie n'a plus besoin de blabla, avec son grand âge, elle a déjà tellement entendu. Nous connaissons les actions politiques qui ont été menées par la Commune jusqu'ici, mais cela reste nettement insuffisant. En effet, qu'est-ce qui a changé concrètement pour le quotidien de la rue de l'Avenir ? Rien.

Vous l'avez compris, derrière cette histoire dramatique, il y a des habitants, des habitants qui se battent depuis des années pour diminuer la vitesse, pour sécuriser les enfants à la sortie de l'école, pour sécuriser la sortie de la mosquée, les cyclistes, les personnes à mobilité réduite et les passants comme vous et moi. Nous vous demandons

donc, d'abord nous sommes là pour vous demander de les soutenir, ces habitants, pour montrer que la Commune prend un rôle actif pour réaliser concrètement une série de choses et faire pression sur la Région. Nous vous demandons donc : premièrement, très rapidement, une mise à sens unique de la rue pour la sécurité de tous. Qu'est-ce qui vous empêche de matérialiser au sol une piste cyclable, colorée, séparée par des potelets de la bande de circulation à sens unique ? Il s'agit de matériel peu coûteux et idéal pour un aménagement temporaire qui permettrait de sécuriser l'école et la mosquée sans plus attendre. Deuxièmement, l'organisation d'un événement médiatisé dans la rue. L'idée serait de créer un événement avec les citoyens pour interpeller la Région. On est prêt à travailler avec vous et vous proposer des idées. On attend de la Commune qu'elle fasse du bruit avec nous. Si vous êtes vraiment avec les citoyens, alors montrez-le nous.

Madame la Bourgmestre, mesdames les Echevines et messieurs les Echevins, nous vous laissons jusqu'au 30 juin pour vous engager sur ces deux points. En l'absence d'une réalisation concrète pour le 1<sup>er</sup> août, nous nous verrons dans l'obligation de faire entendre notre voix au public. A vous de réfléchir, si vous voulez faire du bruit avec nous et si vous voulez qu'on fasse du bruit sans vous. Merci.

**M. le président :**

Merci monsieur.

Je donne la parole à madame Tamditi.

**Mme Tamditi :**

D'abord, je trouvais votre interpellation magnifiquement écrite et donc je vous remercie pour cette interpellation !

Il est vrai que cette rue fait l'objet de difficultés depuis de nombreuses années maintenant, et qu'il y a vraiment une stagnation dans le dossier, vous l'avez rappelé à juste titre. Mais j'appuie, nous appuyons votre souhait de voir se réaliser les travaux, maintenant que les permis ont été délivrés au niveau de la Région, que les budgets sont disponibles, il est effectivement urgent qu'enfin les travaux pérennes et structurels, et pas des sparadraps, puissent voir le jour pour donner un nouveau visage à cette rue qui en a grand besoin. Merci.

**M. le président :**

Merci madame Tamditi.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Aujourd'hui on est là pour écouter deux interpellations citoyennes qui concernent en fait le même morceau du bas de Molenbeek et je crois qu'on a tout à fait intérêt à lier les deux et reconsidérer le plan de mobilité pour cette partie du bas de Molenbeek. Je pense qu'il y a des rues à double sens et parfois qui sont doublées par un sens unique, qui plus ou moins font le même trajet, le canal, le tronçon chaussée de Gand jusqu'au Parvis, qui retourne vers le canal. Je pense qu'on doit reconsidérer et je pense qu'on peut trouver des solutions à sens unique aussi sur la place communale sans trop créer des détours trop grands dans le quartier-même. Et donc, je voudrais en fait plaider pour qu'on n'étudie pas les deux séparément, l'un de l'autre, parce que je pense que de toute façon, on a besoin de trouver des solutions qui sont cohérentes et qui permettent aux gens de dehors de rentrer dans cet espace qui est quand-même important, il y a beaucoup de magasins, il y a le

Parvis, il y a la Place communale, il y a le marché, et en même temps, faire en sorte que les gens ne doivent pas avoir toujours des doubles sens pour permettre que les gens puissent rejoindre le centre de Molenbeek.

Au niveau des réparations, au niveau des problèmes de vitesse, je trouve qu'elles sont aussi à la Place communale. Il y a un problème, je trouve que la Commune ne prend pas les choses au sérieux, sérieusement, les problèmes et les excès de vitesse ont été signalés depuis quelques temps déjà et donc, je voudrais vraiment entendre madame la Bourgmestre. Pourquoi il n'y a pas des mesures qui empêchent réellement ? Parce que des voitures dans un endroit où des enfants peuvent, je l'espère, jouer et sortent de l'école et on dépasse les limites complètement. Voilà j'espère maintenant entendre la réponse de la Région, qu'est-ce qui est, le plan, qu'est-ce qu'on veut mettre en place ou est-ce qu'il y a juste de l'argent et pas encore de décisions ? Je suis curieux avec vous d'entendre la réponse.

**M. le président :**

Merci monsieur De Block.

Ik geef het woord aan mijnheer Van Damme.

**M. Van Damme :**

Tout d'abord un grand merci, tant pour le contenu que la forme de votre interpellation citoyenne, on ne l'oubliera pas très vite. Déjà la forme était très importante parce qu'en fait, vous touchez à quelque chose qui est quand-même fondamental, je crois pas seulement pour cette rue, mais pour beaucoup de rues à Molenbeek. C'est une question de qualité de vie, question de qualité de vie au niveau de la sécurité routière, au niveau de la présence d'air pur et donc de santé et au niveau de la présence d'arbres et de verdure dans nos rues. Et je crois que c'est un débat fondamental pour le futur de notre commune, est-ce qu'on veut en rester à la situation actuelle qui donne quand-même une place beaucoup trop importante à la voiture dans notre commune ou est-ce qu'on veut une commune qui soit plus paisible, qui soit plus dirigée vers la qualité de vie des habitants ? Et pour le SP.A c'est très clair, nous choisissons et nous optons pour cette deuxième optique, c'est-à-dire moins de place pour la voiture que ce n'est actuellement le cas.

Concrètement, ici ce dossier, c'est un dossier où l'imbroglio, le marais, je vais dire, institutionnel bruxellois s'affiche de son côté le moins positif, c'est-à-dire que Beliris finance, la Commune est maître parce que c'est sa voirie à elle, et la Région est désignée comme maître d'ouvrage. Et donc, on a là une situation où tout le monde et chacun se renvoie la balle avec comme résultat une situation inchangée depuis 10 ans, comme vous l'évoquez. Je crois que maintenant, le dossier est plus ou moins débloqué, mais c'est vrai, la question fondamentale reste, pourquoi est-ce que la Commune par exemple ne pourrait pas entre-temps déjà prendre des petites mesures du genre une mise en sens unique, genre, et ça pour nous, c'est le plus important, couper le trafic de transit qui traverse notre commune ? Et ce trafic de transit traverse notre commune, pas seulement là, mais à plusieurs autres endroits, c'est en fait un trafic de voitures qui ne sont pas à destination de Molenbeek, mais qui vont en direction de la Flandre et qui viennent du centre-ville. C'est le matin dans un sens, le soir c'est dans l'autre sens. Et donc la question fondamentale, qui d'ailleurs à mon avis ne sera pas résolue juste avec des réaménagements de la rue de l'Avenir, mais qui doit être résolue par des interventions et par des décisions fortes et courageuses de la Commune plus loin dans Molenbeek, c'est de dire « est-ce qu'on veut encore un trafic de transit dans le centre de notre commune, qui est très densément peuplé, où il y a beaucoup de gens qui habitent sur le même endroit et où beaucoup de gens souffrent de l'insécurité

routière, de la pollution de l'air et de la santé, est-ce qu'on veut en terminer avec ce trafic de transit oui ou non ? C'est ça la question fondamentale qui est ici sur table aujourd'hui.

**M. de Voorzitter :**

Dank u mijnheer Van Damme.

Ik geef het woord aan mijnheer Berckmans.

**M. Berckmans :**

Dank u mijnheer de voorzitter.

Ik wil in eerste plaats de bewoners van de Toekomststraat bedanken voor hun burgerinterpellatie. Op die plaats halen zij niet alleen ten rechte het probleem aan van het verkeer in de twee richtingen maar dan zoals ook op veel andere plaatsen in Molenbeek, het bijkomende probleem van auto's die geparkeerd staan in dubbele file. Dus ook, zoals een collega heeft aangehaald, niet alleen in dat gebied van Molenbeek of in dat deel van Molenbeek, aansluitend daarop het gemeenteplein, is dat een beetje een algemeen probleem in Molenbeek, het verkeer, de dubbele files en ik wil zeker niet het probleem in de Toekomststraat ontkennen maar het is veel ruimer dan dat. Dus ik stel nu de vraag aan het college om zo snel mogelijk iets te doen in afwachting dat de echte werken plaatsvinden, dat de gemeente alvast, dat het college iets doet al was het maar een voorlopige oplossing.

Donc je répète vite en français. Comme vous avez dit, il y a non seulement le problème des voitures qui roulent dans les deux sens, mais aussi le problème, dans cette partie de la commune, que beaucoup de voitures sont garées en plus en double file. En plus, là, et je ne veux pas nier le problème spécifique de la rue de l'Avenir, mais aussi dans ce quartier comme dans d'autres, c'est un problème général, tout est bloqué, soit avec le double sens, avec les voitures qui roulent dans les deux sens dans les rues où ce serait mieux d'avoir un sens unique, plus les doubles files. Donc je demande, je soutiens votre demande au Collège qu'ils fassent le plus vite possible quelque chose, ne fuisse que provisoirement, dans le sens que vous avez demandé en attendant que les grands travaux commencent effectivement et soient réalisés. Parce que je ne pense pas, quand on sait quand il y a des travaux qui commencent, ce n'est pas pour dans un mois ou deux mois que ce sera fini. Bravo pour votre interpellation et du côté du Groupe d'Intérêt Communal, Groep Gemeentebelang, vous avez mon soutien.

**M. le président :**

Dank u mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Je rejoins vos constats qui sont tout à fait pertinents parce que d'une part, vous les vivez au quotidien et justement, c'est ça aussi l'intérêt d'une interpellation citoyenne, c'est d'avoir un état des lieux de la situation, de la réalité, parce que souvent, le politique peut être déconnecté des choses que vous vivez chaque jour.

Maintenant, c'est vrai qu'il y a une réflexion à avoir sur comment on considère le trafic de transit à Molenbeek, comment on associe aussi la réflexion avec les commerçants, comment on associe les riverains, les mouvements de quartier pour aboutir à une solution équilibrée parce qu'il y a quelque chose qui est revenu dans les propos des uns et des

autres c'est notamment cette sécurité pour un piéton, pour un usager faible. Et c'est vrai que, même si je n'ai pas envie de faire directement le lien avec ce qu'on a dit par la suite sur la Place communale, mais il faut avant tout sécuriser les passages pour les enfants, pour les personnes âgées, peu importe, pour n'importe qui, pour les Molenbeekois qui se déplacent en rue. Et donc quand vous avez ici mis sur la table des propositions très concrètes qu'on peut bien entendu soutenir, là je me retourne plutôt vers le Collège, vers la majorité. Je suis assez étonné qu'on n'ait pas déjà agi et qu'on vienne aujourd'hui nous présenter quelque chose qui semble-t-il aurait pu se mettre en place en attendant. Certes, il y a l'imbroglio des différents niveaux de pouvoir, mais il y avait des choses à faire. Et maintenant, j'entends ici, même Ecolo qui dit qu'il est ravi de voir cette interpellation, mais bon, entre-temps vous êtes aux affaires ici à Molenbeek et donc là, je vous dis, vous êtes devant vos responsabilités également et on aura l'occasion de vous entendre à ce niveau-là.

**M. le président :**

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à madame Piquard. Non ? Ah non, ce sont les chefs de groupe uniquement.

Je donne la parole à monsieur Papadiz.

**M. Papadiz :**

C'est vrai que c'est une interpellation assez importante pour cette petite rue qui est assez sympa, la rue de l'Avenir, mais qui est devenue, pour moi personnellement, je ne sais plus, je ne vois plus d'avenir dans cette rue de l'Avenir, c'est vraiment le terme. C'est triste, ça fait 10 ans qu'il y a un petit jeu institutionnel entre la Région, peut-être la Commune et puis encore autre chose, il faut voir l'ensemble. Dans toute la région bruxelloise, ainsi qu'à Molenbeek, il y a des rues qui ont changé d'affectation, il y a eu des sens interdits, il y a eu des pistes cyclables, on a réaménagé des trottoirs, et la rue de l'Avenir on a mis juste deux plateaux. Est-ce que les deux plateaux suffisent ? Je pense que cela a aidé mais ce n'est pas la solution idéale. Il faut tenir compte des vélos, des riverains, de la circulation des voitures et donc je pense que le Collège, je demande au Collège qu'il refasse le nécessaire, qu'il bouscule un petit peu ce dossier et j'espère que cela ne va pas durer encore 10 ans et qu'on trouvera une solution. Donc, je vous remercie de venir avec cette interpellation, je suis convaincu que le Collège va faire le nécessaire et trouver des solutions, apporter ne fût-ce que quelques modifications, pour le quartier, parce qu'il y a des gens qui vivent dans ce quartier et je suis conscient que ce trafic est, enfin, ne tient plus la route. Donc voilà, pour moi, en tout cas en tant que chef de groupe MR, je serai attentif d'apporter des bonnes solutions sur ce dossier.

**M. le président :**

Merci monsieur Papadiz.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci monsieur le président.

Je tiens à remercier les personnes qui sont venues aujourd'hui avec cette interpellation citoyenne. Je pense que vous avez tout dit, vous avez très bien dit les choses, donc je pense qu'il n'y a personne qui pourra dire mieux les choses, puisque vous êtes des

habitants. Donc je voudrais aussi vous remercier d'être les porte-voix, porte-paroles de tout le monde, parce que je vous ai bien écouté, vous avez parlé des habitants, des nouveaux habitants, des anciens habitants, j'ai beaucoup apprécié, vous avez parlé de l'école, vous avez parlé de la mosquée, donc on sent bien qu'il y a une volonté de vivre ensemble qui est très forte et de donner du sens au nom de cette rue qui a un très beau nom, la rue de l'Avenir.

Moi je dirais simplement qu'à la fois je me réjouis de cette interpellation citoyenne, à la fois il faut aussi être franc et se dire que si les habitants sont obligés de venir en interpellation citoyenne ici, c'est quelque part aussi un aveu d'échec, c'est qu'à un moment donné, le dialogue n'y est plus, la concertation, si vous êtes obligés de venir ici avec, je n'ai pas envie de dire un ultimatum, parce que vous avez été très aimable dans votre interpellation, vous avez été très courtois, au contraire, vous venez même prêter main forte au Collège pour qu'il agisse enfin et donc je voulais vous en remercier. Moi je pense que les habitants, ils n'en ont que faire des querelles de compétences de clochers et du jeu de ping-pong. Je pense que dans un autre dossier, j'ai eu l'occasion de dire la même chose, je crois que les habitants, ils attendent des solutions concrètes, et des solutions il y en a puisque dans votre interpellation, vous suggérez un certain nombre de choses. Parce que beaucoup de mes collègues ont parlé du trafic de transit, moi j'ai surtout beaucoup entendu les habitants ici parler d'une volonté d'avoir des quartiers paisibles, des quartiers où il fait bon vivre, des quartiers agréables et viables en toute sécurité. Ce que je ne comprends pas, parce que je connais cette rue, parce que j'ai des membres de la famille qui y vivent et j'y passe quasi quotidiennement, c'est que malgré les quelques aménagements qui ont été faits, on a l'impression que cette rue a été bombardée, elle est dans un état, excusez-moi, mais c'est parce que les habitants utilisent cette expression-là, cette rue, on dirait qu'elle a été bombardée, c'est une honte, en plus c'est une entrée de Molenbeek, c'est une entrée, c'est une rue qui pourrait être une superbe entrée pour Molenbeek. Et donc, j'espère en tout cas, qu'on va pouvoir y apporter des solutions rapides et concrètes. Et même si on doit passer par une étape d'un aménagement provisoire, parce que c'est vrai, ceux qui ont dit qu'il faut aussi réfléchir au problème dans son ensemble, de la circulation, même les aménagements provisoires, ils doivent être pensés, imaginés comme s'ils étaient définitifs, ce n'est pas le cas aujourd'hui parce que je vous dis, on a l'impression qu'on a bombardé la rue. Et je voudrais remercier ma collègue, parce qu'elle a rappelé encore une fois que les permis ont été délivrés, les budgets sont disponibles, agissons pour ne pas avoir à aller jusqu'à votre date d'ultimatum. Je vous remercie en tout cas.

**M. le président :**

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur Kitantou.

**M. Kitantou :**

Tout d'abord, je commencerai par vous remercier pour votre intervention aussi bien, comme cela a été dit par mes collègues, sur le fond que sur la forme parce qu'effectivement je pense que vous avez quand-même un certain talent en matière d'écriture et je pense qu'on peut effectivement le souligner.

Mais au-delà de l'aspect de forme évidemment, ce qui nous amène ici, je pense que c'est véritablement une question de fond, et donc je ne vais pas me cacher, c'est-à-dire que c'est une question que je découvre ici, je ne veux pas prétendre être ce que je ne suis pas. Mais, en tout cas, ce qui est extrêmement intéressant à entendre ici, c'est qu'effectivement on arrive en tout cas dans un momentum où effectivement tous les petits mélos, tous les petits jeux institutionnels se terminent. Donc on peut effectivement entrevoir des solutions

pour l'avenir. Mais ce que je pense ici, et ça c'est véritablement une conviction personnelle et aussi celle de mon groupe, c'est que je pense qu'effectivement la question qui touche à la question de la rue de l'Avenir, qu'on prenne aussi la Place Communale au cœur du débat sur la situation de la rue de l'Avenir également et il faut véritablement arriver à une solution qui soit concertée où on peut arriver à quelque chose, où on travaille effectivement sur l'amélioration de la qualité de vie, et vous l'avez soulignée ici, parce qu'on a bien senti dans votre intervention que c'était quelque chose qui venait véritablement du cœur, c'est quelque chose que vous vivez au quotidien et qui vous pèse. Et donc je pense qu'effectivement on ne peut pas être sourd à ça, mais en plus de ça, je pense qu'il faut vraiment penser à tout ce qui fait le tissu social et économique de cette zone. On a peu évoqué ici les commerçants, mais je pense qu'effectivement ils doivent aussi faire partie de toute la réflexion de l'avenir de la rue de l'Avenir, excusez-moi pour ce mauvais jeu de mots, mais c'est la seule phrase qui me venait en tête. Moi en tout cas j'accueille positivement votre interpellation et je pense effectivement que le Collège a bien conscience de cette réalité et en tout cas, mon groupe, le CDH, appuiera votre demande au sein du Collège, mais véritablement pour avoir une solution concertée qui puisse vraiment être globale et satisfaire tout le monde.

**M. le président :**

Merci monsieur Kitantou.

Je donne la parole à monsieur Mahy, l'échevin de la Mobilité.

**M. l'échevin Mahy :**

Bonsoir à tous, bonsoir à toutes. Je vais répondre au nom du Collège, je suis ici en bout de table, je suis tout à fait là, je suis sur la piste cyclable. Ma réponse se centrera uniquement sur la rue de l'Avenir, sinon on ne va pas s'en sortir.

Bien sûr, le Collège regrette, tout comme vous, la lenteur prise par la Région dans la mise en œuvre de ce chantier, c'est bien évident. Nous avons interpellé, et vous le savez, à maintes reprises le cabinet Smet et Bruxelles Mobilité, encore dernièrement, il y a quinze jours, pour connaître les raisons de ce blocage. Le cabinet Smet avait, comme vous l'avez dit, renvoyé la balle à Beliris quant à la maîtrise d'ouvrage. Il se fait que c'est bien la Région qui a la maîtrise d'ouvrage de la rue de l'Avenir. Alors il n'y a pas du tout d'imbroglio, pas du tout, c'était connu dès le début, dès la demande de permis, je ne sais pas si vous étiez à la Commission de concertation, mais dès le début, on savait, la maîtrise d'ouvrage, c'était la Région. Récemment, dans un article de Bruzz, d'ailleurs ça a été confirmé dans cet article de Bruzz, le ministre a enfin annoncé un début de chantier, début 2019, c'est imprécis mais c'est déjà ça. Alors vous posez très justement la question de savoir si une mise à sens unique avec un aménagement temporaire est possible, le Collège va interroger Bruxelles Mobilité, le cabinet Smet, dans la semaine, pour savoir si un tel aménagement peut être envisagé dans le cadre de l'aménagement définitif, c'est important. En effet, si on met de côté les aspects budgétaires et de temps, quoique bien réels, le maître d'ouvrage régional devra répondre via ces aménagements temporaires à des questions cruciales liées, vous l'avez dit, à l'école, aux sorties des enfants, aux stationnements sauvages, à la vitesse, à la sécurité des cyclistes, à la mosquée et j'en passe. Des mois, vraiment des mois, et vous le savez, des mois ont été nécessaires pour élaborer un plan définitif, c'est important de le dire, on ne peut pas bricoler et la Région ne peut pas bricoler un aménagement temporaire, donc elle demandé, un aménagement temporaire est à haut risque, il faut bien l'étudier et Bruxelles Mobilité devra en être conscient. Pour rappel, nous avons donné un permis en 2017 à ce projet, à la demande de la plupart des riverains rue de l'Avenir, rue du Chien Vert notamment, la Commune avait fait le choix d'inverser le sens de circulation qui au départ allait du Parvis au canal, et maintenant il a été décidé qu'il allait du canal au Parvis afin d'éviter, et on l'avait évoqué lors de la Commission de concertation, afin d'éviter le



phénomène de by-pass via la rue du Chien Vert. La formule était également équilibrée parce qu'elle permettait toujours l'accès au centre et notamment aux magasins par le flux des voitures notamment. L'avenir de la rue est fixé en 2019. Il est clair que la Commune court après, la Commune n'acceptera pas de report de la part de la Région d'un projet pilote qui à la base, et vous l'avez dit, était une belle expérience de participation citoyenne via le Toolbox. Encore au jour d'aujourd'hui, nous soutenons toutes les initiatives qui sont liées aux réparations des écoles qui sont en lien avec la qualité de l'air. La Commune, le Collège a notamment encouragé et soutenu l'opération permettant aux écoles d'occuper les espaces publics, les rues, les vendredis matins, pendant quelques minutes bien sûr, pour faire entendre leur voix. Nous nous engageons à poursuivre la pression sur la Région, notamment également pour une mise en place d'un aménagement temporaire, si c'est possible, par Bruxelles Mobilité. Je vous remercie.

**M. le président :**

Merci monsieur Mahy.

Monsieur El Khannouss, vous voulez ajouter quelque chose.

**M. l'échevin El Khannouss :**

Juste, si vous permettez, Mesdames, messieurs bonsoir. Tout d'abord, comme l'ensemble de mes collègues, nous avons été très attentifs à votre intervention.

Moi, ce que je voudrais dire ici simplement, en complément de ce que mon collègue a dit, ce qui est très important, c'est que toute solution doit être trouvée, cela a été rappelé par mon chef de groupe, dans le cadre d'une approche globale par rapport à ce quartier. Je rappelle que depuis un certain temps, nous discutons avec la Région pour rendre la chaussée de Gand en double sens entre la porte de Flandre jusqu'à la rue Comte de Flandre parce que le risque majeur, si on n'a pas une approche globale, on risque de vraiment boucler, de fermer toute cette partie de la commune, ce serait un véritable problème en termes, je dirais, d'axes de pénétration pour la commune. Donc il y a, très important, le bien-être, même s'il y a un permis, je pense, qu'il faut avoir une approche et une vision globales. Lorsque cette rue va être aménagée, et c'est une nécessité, il faut tenir compte aussi de la chaussée de Gand, c'est une question de viabilité pour le tissu économique du Molenbeek historique. Merci.

**M. le président :**

Merci monsieur l'Echevin.

Vous avez la possibilité maintenant de répondre ou de commenter la réponse que vous avez reçue du Collège, je vous en prie.

**L'interpellante citoyenne :**

Bonjour, en fait ce n'est pas vraiment évident de répondre, parce que j'ai l'impression qu'on a posé une question claire et qu'on ne nous a pas répondu du tout, enfin on a répondu juste à côté de notre question. On nous répond que Bruxelles Mobilité va faire ou ne va pas faire des aménagements temporaires alors qu'on demande à la Commune de s'engager à faire des aménagements temporaires et éventuellement avec notre aide ou sans notre aide. On demande aussi à la Commune de s'engager sur le fait de soutenir notre projet en faisant des actions médiatiques et on ne nous répond que par rapport à Pascal Smet. Je pense que ça, ce n'est pas très, enfin ce n'est pas ce qu'on attendait. Pour moi, il n'y a aucune réponse à notre question là-dedans. D'autre part, par rapport à la solution, l'approche globale, moi je

suis bien d'accord, il me semble qu'il y avait un plan de mobilité il y a déjà plus de dix ans, qui n'a jamais été suivi que par morceaux, puis on a fait le contraire, enfin bref, moi je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas plus une politique de continuité. On élit des gens et quand les élections arrivent, tout à coup, tout le monde se bouge pour faire un truc, puis les élus suivants, c'est le contraire qui se passe. Nous, on est des habitants et à la fin, on voit qu'on se fiche un peu de nous, non ? Il y a un peu un truc qui n'est pas très honnête dans cette façon de fonctionner. Il faut se rendre compte que nous, on ne peut pas attendre, donc on ne va pas attendre le début de 2019, de nouveau, alors qu'il y a des enfants tous les jours qui sortent de l'école, qui sortent directement sur la voirie, que les voitures contournent, tous les jours, c'est comme ça, et on se demande tous les jours s'il faut attendre d'avoir un accident pour que la Commune fasse quelque chose. C'est une voirie communale, on paie des taxes sur cette voirie communale, on mérite d'être entendus. Je pense que là, ça commence à devenir exagéré, cela fait depuis maintenant combien d'années que cela dure et qu'on se renvoie la balle etc. ? Je crois que les gens commencent à être fâchés en fait, tout simplement. Et donc voilà, on a demandé des choses claires, on voudrait une réponse claire sur les choses claires qu'on a demandées, et pas qu'on nous dise que peut-être Pascal Smet va réagir ou pas, nous il ne réagit pas en tout cas quand on l'appelle. Donc voilà, en gros j'ai peut-être un petit peu moussé, je voudrais juste dire qu'on est un peu fâché en fait, on trouve que c'est un peu exagéré ce qui se passe dans la rue de l'Avenir et c'est la rue la plus pourrie de la commune, enfin quasiment, c'est impressionnant.

**M. le président :**

Merci beaucoup Messieurs, Dames, l'interpellation est terminée.

**2. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne concernant la sécurité sur la Place communale. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie betreffende de veiligheid op de Gemeentepplaats. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Mijnheer Devriendt, u heeft het woord voor het gemeenteplein.

Et je confirme que j'ai expliqué aussi à Monsieur Devriendt quel était le fonctionnement d'une interpellation citoyenne.

**De burger :**

Ik ga in het Nederlands spreken en dan in het Frans verder gaan.

Dus, ik ben eigenlijk alvast zeer blij dat ik hier op de gemeenteraad het punt van het molenbeekse gemeenteplein mag komen brengen maar ook een beetje triestig dat het op zo'n manier gebeurt, dat het eigenlijk ook al een aantal jaren aansleept en dat er weinig over gesproken werd in deze gemeenteraad. Wij hebben de laatste maanden een aantal acties gedaan vanuit de Ranforst, het medisch actiecentrum, en hebben bijvoorbeeld 400 petitiees opgehaald van mensen die eigenlijk ook vonden dat er sowieso iets moest gebeuren aan het gemeenteplein. En wij hebben ook getuigenissen afgenomen van verschillende mensen.

Et donc, après la transformation de la place en espace partagé, il y a trois ans, la Commune n'a quasiment plus rien fait. Installer un espace partagé sur un axe de trafic entre la chaussée de Gand et la rue de Ribaucourt ne marche pas. Est-il logique d'accepter des voitures sur l'ensemble de la place alors qu'il n'y a aucune sortie voitures sur tout le côté ouest ? Après trois ans, la situation a un peu évolué, mais toujours aujourd'hui cela reste trop dangereux pour les usagers faibles. Il y a eu déjà quelques accidents entre des

automobilistes et des piétons. Voici des situations dangereuses, sur la place, il y a une fontaine où les enfants jouent, mais les parents s'inquiètent de laisser leurs enfants jouer. Il arrive qu'une voiture, confrontée à un obstacle, contourne complètement et sorte carrément de l'axe principal, envahissant donc la place un peu n'importe comment. Il arrive donc que des voitures passent à gauche et à droite de piétons au bord de cet axe principal. Pour les enfants jouant sur la place, cela rend la situation peu lisible et difficile à anticiper, et donc aussi pour les automobilistes.

Autre chose, c'est qu'il y a des enfants qui sortent entre deux voitures garées et au bord de l'axe principal, qui sont invisibles pour les voitures.

Et troisième chose, c'est que parfois les voitures roulent trop vite, peut-être que cela a déjà un peu amélioré. Mais bon, le grand problème reste quand-même, ce n'est pas clair du tout et il n'y a pas assez de sécurité. Attendez-vous qu'il y ait des blessés pour prendre des mesures de sécurité ? Le manque de clarté est cause d'insécurité sur la place la plus importante de Molenbeek. Les automobilistes croient que c'est une rue et les piétons pensent que c'est une place.

Donc dans un premier temps, nous voulons premièrement que soient réalisées des lignes blanches qui délimitent les espaces que peuvent utiliser les piétons, où peuvent rouler les voitures. Deuxièmement, réaliser des passages piétons. Troisièmement, installer des casse-vitesses. Quatrièmement, installer des boules empêchant de stationner au bord de l'axe principal. Cinquièmement, étudier d'en faire un sens unique venant de la chaussée de Gand jusqu'à la rue du Comte de Flandre.

Ik dank jullie voor de aandacht en ik hoop nu enige antwoorden of reacties te vinden.  
Dank u.

**M. le président :**

Dank u Mijnheer Devriendt.

Je donne la parole à madame Tamditi.

**Mme Tamditi :**

Merci, la Place communale a été inaugurée en 2014 et il est vrai qu'on y a vu de multiples activités. Je pense, dans ses débuts, à Molenbeek Métropole Culture et puis la fête de la musique, des activités de jeunes, des tournois. La Place Communale a vraiment joué son rôle de lieux où se passe de la cohésion sociale. Malheureusement, il faut bien avouer que malgré des campagnes de sensibilisation, l'espace partagé est un échec. C'est un échec parce qu'il était convenu que bien sûr les voitures pouvaient y circuler, mais qu'elles pouvaient y circuler à une certaine vitesse, faible, pour pouvoir permettre effectivement aux gens de circuler. Après l'inauguration de cette place, on y a vu se déployer l'Horeca, on a vu des terrasses fleurir, des tables, des chaises qui sont uniformisées, ce qui démontrait clairement la volonté de la Commune de faire en sorte que les gens puissent clairement s'approprier cet espace.

Le groupe Ecolo soutient bien évidemment cette interpellation et il est bien évidemment important de pouvoir agir pour faire en sorte de, d'une part diminuer la vitesse des automobilistes mais aussi, de faire en sorte que les gens ne s'y parquent plus puisque, faut-il le rappeler, il est interdit de stationner sur cette place communale. Est-ce que la répression a été défaillante ? Toujours est-il que cette information n'est pas passée clairement vis-à-vis des habitants qui s'y stationnent et donc c'est devenu un lieu de parking sauvage. Ce que nous souhaitons, c'est verduriser cette place plutôt que simplement y

mettre des indications au sol pour ne pas y stationner. On souhaite vraiment voir des bacs de légumes qui puissent être amovibles pour permettre au marché, aux festivités de pouvoir se dérouler. On souhaite également y voir des aires de jeu s'y développer pour les enfants, que deux tiers de la place soient inaccessibles aux automobilistes. Et nous souhaitons de faire en sorte qu'à certains moments de l'année, eh bien cette place puisse clairement être interdite aux automobilistes.

Voilà, je vous remercie, et ceci dans le court terme, dans le long terme, nous plaidons pour un véritable plan de mobilité qui pourra, pourquoi pas, réfléchir à la piétonisation pérenne de certains coins de la commune pour que les gens, les piétons, les cyclistes, puissent s'approprier l'espace public, qu'il puisse y avoir de véritables poumons verts dans cette commune qui en a bien besoin. Merci, je pense que cela a été rappelé assez souvent. Merci beaucoup.

**M. le président :**

Merci madame Tamditi.

Ik geef het woord aan mijnheer Van Damme.

**M. Van Damme :**

Dank u wel mijnheer de voorzitter. Ik zal, misschien voor de zaal, in het Frans antwoorden.

Tout d'abord, je remercie madame Tamditi pour ces félicitations au Collège précédent parce que c'est le Collège précédent qui a décidé de l'aménagement de cette place et qui a d'ailleurs reçu, cette place a d'ailleurs reçu plusieurs prix urbanistiques. C'est vrai que c'est une belle place et on s'en félicite, on en est content, c'est vrai, donc merci pour les félicitations parce que vous n'étiez pas à ce Collège et nous, on y était bien.

Deuxièmement, je suis assez étonné de votre proposition qui vient après six ans de règne Ecolo avec trois échevins Ecolo dans la majorité qui n'ont rien fait pour améliorer la place. Donc je suis vraiment étonné que maintenant vous venez avec une proposition qui est d'ailleurs impraticable sauf si vous voulez supprimer le marché hebdomadaire, mais je note qu'Ecolo veut maintenant installer des bacs et des jeux au lieu du marché hebdomadaire, ce n'est pas notre position du tout.

Je crois que la solution est très simple. Il y a deux solutions possibles et c'est deux fois le Collège qui peut en décider, vous en faites partie, et donc j'invite le Collège à prendre ses responsabilités, il ne l'a pas fait pendant quatre ans, je serais étonné qu'il le fasse maintenant. Mais c'est très simple, soit vous faites respecter la loi, madame la Bourgmestre, vous avez pas mal de policiers dans nos rues, mais apparemment ce n'est pas pour être au service des citoyens, mais plutôt pour les embêter. Donc soit, c'est ça la solution, soit en effet vous rendez physiquement impossible le stationnement sur la place, et ça aussi vous pouvez le faire, donc c'est à vous de faire le choix et d'agir, vous ne l'avez pas fait pendant autant d'années, cela m'étonnerait que vous le fassiez maintenant.

**M. le président :**

Dank u mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Je vous remercie pour votre interpellation.

Il y a deux problèmes à cette place, il y a la question de la sécurité, puis la question de la mobilité. La sécurité, il n'y a rien à faire, il faut intervenir. Vous parlez d'un marquage au sol, c'est une idée évidemment, il faut délimiter les espaces pour que les enfants puissent jouer. Je trouve que cette place a été bien rénovée, elle est bien, elle est belle, on peut réaliser beaucoup de choses sur cette place.

Personnellement, la mobilité doit se réfléchir globalement dans ce quartier, il faut tenir compte de la chaussée de Gand, de la place et puis de la rue de l'Avenir et même plus loin, rue Delaunoy, boulevard Léopold II. Mais moi, personnellement, j'irais même plus loin, je pense que cette place doit être fermée à la circulation, elle ne doit pas servir de lieu de passage pour les voitures. On devrait, au bord, aux alentours de cette place, mettre des barrières amovibles, enfin des bornes, pardon, amovibles, qui puissent permettre les livraisons pour les commerces etc., et puis fermer cette place à la circulation de transit, il y a la chaussée de Gand, il y a la rue de l'Avenir évidemment, elle vient d'être évoquée, mais bon là il faut discuter par rapport à ça. Et puis pour les habitants, par exemple de la rue Vandermaelen, essayer d'ouvrir la rue de la Petite Senne, c'est une petite rue qui se trouve à côté du service population. Je pense qu'il faut réfléchir à cela. Pour moi c'est une fermeture complète de cette place, donc au niveau du bâtiment, au niveau du Brass'Art jusqu'à l'entrée de la commune. Ce serait très bien, pour permettre aux enfants de jouer, et pour pouvoir organiser des événements sans nuire aux organisations hebdomadaires des marchés etc... Donc vraiment la valoriser parce qu'elle peut donner un beau cachet à la commune. Mettre des lumières etc. Voilà, donc il faut vraiment avoir un projet concret pour cette place et dans une réflexion globale, de mobilité globale, autour de cette place. Je vous remercie pour votre interpellation, moi je donne mon avis au collègue, c'est à eux de faire ce qu'ils en veulent, mais il faut qu'ils se bougent. Merci.

**M. le Président :**

Merci monsieur Ait Jeddig.

Ik geef het woord aan mijnheer De Block.

**M. De Block :**

J'avais introduit une motion pour proposer concrètement trois, quatre mesures. Apparemment, il y a eu un couac, plusieurs couacs cette semaine pour l'agenda des motions à reprendre. Je pense que le Président proposera tantôt une solution pour comment en discuter.

Les habitants attendent, comme les autres habitants de la rue de l'Avenir, pendant longtemps, en fait une situation qui, je pense qu'au début les gens étaient contents de cette place, vraiment, elle est belle, elle donne des perspectives, il y a une chouette fontaine, les enfants aiment et pourraient aimer jouer. Mais donc il y a, j'ai une petite interview d'un habitant du coin qui dit « écoute, franchement, on n'ose pas laisser jouer nos enfants, s'il y a un accident, ils vont dire que c'est notre faute ». Cette place n'est pas lisible et donc un des problèmes qui est concret et pour lequel il ne faut pas, je pense en premier lieu, des bacs de légumes ou autre chose, actuellement la place est conçue que partout peuvent rouler des voitures, partout. On appelle ça un espace partagé, mais il n'y a pas de rue, comme monsieur l'a dit, il n'y a pas de rue du côté rue Prado, il n'y a pas de rue qui sort, il n'y a pas d'issue, ni de sortie. Alors expliquez-moi pourquoi des voitures doivent rentrer là-dedans sauf pour faire ce qu'ils font maintenant, mais qu'ils font illégalement. Donc je pense que la

Commune peut trancher rapidement et prendre une mesure qui est de dire, il n'y a pas d'espace partagé sur le côté ouest, côté Prado de cette place, les gens-là, ce sont des piétons, des cyclistes, mais les voitures ne doivent pas s'aventurer, ce qu'elles peuvent tout à fait faire légalement maintenant. Et donc, ça amène effectivement à ce que des piétons se sentent complètement déboussolés parce que les voitures peuvent les dépasser de partout. J'ai vu une situation où une voiture vient de Comte de Flandre et va vers la chaussée de Gand, il y a quelque chose qui arrête une voiture, une autre voiture n'attend pas, dépasse par la droite sur la place-même et donc, un piéton qui était juste à côté de la première voiture maintenant se voit croisé par deux voitures en même temps. C'est complètement illisible, les gens ne laisseront pas leurs enfants jouer sur cette place tant que cet espace n'est pas rendu lisible.

Alors je trouve que la proposition de mettre des lignes blanches, de mettre des bacs de fleurs ou de bacs de légumes ou tout ça, tout ce qui peut faire fonctionner la chose mais qui quelque part impose une décision qu'on doit prendre ici et c'est-à-dire de départager l'espace côté ouest de la Place communale, point.

**M. le Président :**

Merci monsieur De Block.

**M. De Block :**

Puis je trouve quand-même qu'on doit, et donc je proposerais si, voilà je pense qu'on doit créer réellement une unité au Conseil communal, les habitants ne vont pas encore attendre quatre ans. Je vois qu'il y a un désaccord énorme au sein de la majorité sur ce que cette place doit devenir. S'il y a des gens qui s'inquiètent au niveau des places de parking pour la chaussée de Gand, la Commune a un parking communal, qu'on l'ouvre, on a des places de parking dans le Logement Molenbeekois, qu'on ne décide pas comme maintenant, de le laisser au privé, mais qu'on l'ouvre aux commerçants et c'est-à-dire à leurs clients avec un système que les gens qui ont acheté peuvent avoir via un jeton accès à ces parkings. Donc il y a des solutions possibles, mais s'il vous plaît, ne faisons pas de cette place belle un parking à ciel ouvert, parce qu'il y a des places vides à proximité de la chaussée de Gand, utilisons alors ces places correctement et utilisons cette Place communale comme il faut pour les gens.

**M. le Président :**

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Je trouve que votre interpellation est très intéressante parce qu'elle nous permet d'une part de faire le constat, et ça, ça revient, et vous avez été très clair là-dessus, c'est la sécurité. Je pense que là, il faut être pragmatique, donc la réponse doit être plus concrète. On arrive ici, ces six années de législature, bientôt entamées, et c'est vrai, même si on peut très bien être dans une majorité et faire des propositions, moi je trouve ça toujours étonnant de venir maintenant comme ça avec des propositions qui sortent, mais bon, je me range du côté plutôt de ceux qui vont faire avancer le dossier parce que voilà, on ne va pas tomber non plus dans les jeux entre les uns et les autres. Moi je pense que c'est vrai qu'il y a un peu un fonctionnement à l'envers quand on a aménagé cette place, c'est un peu le syndrome du piétonnier de la Ville de Bruxelles, où il y a une partie qui est ravie et d'autres qui sont complètement dégoûtés et qui ont envie même de quitter, quitter le centre-ville, je parle

notamment des commerçants. Et ici, il faut rappeler que pendant les travaux, il y a un impact pour les commerces, c'est un nœud important dans notre commune qui permet de redynamiser l'économie locale, faire en sorte qu'on puisse certes diminuer aussi les taxes et de l'autre côté, c'est faire en sorte que les habitants, les citoyens de Molenbeek ne soient pas obligés de participer au financement de la commune. Donc je trouve qu'il faut travailler sur deux aspects. Sur le pragmatisme, c'est la sécurité, c'est voir maintenant à très court terme pour, et vous l'avez dit, pour éviter qu'un accident arrive, dramatique, ça c'est intolérable et on ne peut pas l'accepter. Et donc justement, on a des moyens juridiques légaux pour pouvoir empêcher le passage ou, à tout le moins, essayer de réaménager la place, mais la contrepartie c'est, je rappelle, les commerçants. Ils ont vécu aussi un réaménagement de cette place et donc, il y a un impact sur leur activité. Donc on ne doit pas repartir sur une note où on va devoir immobiliser tout, l'activité commerciale et la circulation. Mais qu'on ne me mette pas de ceux qui veulent, je suis très clair là-dessus, la sécurité c'est indispensable et donc il faut maintenant à très très court terme, et peut-être qu'on va l'entendre, qu'il y aura des propositions.

Et puis il y a l'impact sur le parking, le stationnement et je suis aussi d'avis qu'on doit trouver des solutions déjà alternatives comme notre parking Brunfaut, comme des solutions dans les logements publics qui peuvent réserver des places d'accès pour les voitures. Mais il n'y a pas que ce moyen-là pour arriver dans notre centre historique à Molenbeek. Et donc, je crois que réellement, et je voulais encore juste rajouter sur l'aspect commercial, c'est que OK, on a voulu développer de l'Horeca, du commerce et on parle d'un mobilier, des terrasses etc., mais ce n'est pas encore complet. Moi, j'entends beaucoup de commerçants, ils auraient pu faire aussi une interpellation là-dessus, en disant, on a les tables, on a les chaises, on n'a toujours pas les parasols, c'est un exemple. Et donc, on ne va pas jusqu'au bout du raisonnement, on ne va pas jusqu'au bout du projet, et c'est aussi la question de la circulation et de la sécurité routière, on n'a peut-être pas été jusqu'au bout et on s'est dit qu'on va devoir trouver un équilibre, espace partagé piétons-automobilistes, zones de livraison pour les commerces et puis maintenant on réagit, je dirais, à posteriori. Et on s'est dit, on va devoir trouver un équilibre espace partagé piétons automobilistes, zone de livraison pour les commerces et puis maintenant, on réagit je dirai à posteriori. Je crois que là, on a fonctionné à l'envers et je le regrette.

**M. le Président :**

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à monsieur Kitantou.

**M. Kitantou :**

C'est une question extrêmement importante, je pense parce que je suis de ceux et mon groupe également qui sont convaincus que la Place communale doit effectivement être un espace qui doit être une véritable vitrine pour notre commune. Que ce soit en termes de convivialité, que ce soit en termes d'opportunités économiques, que ce soit également en termes d'organisation ou de moments d'union des Molenbeekois, je pense qu'effectivement la Place communale est appelée véritablement à le devenir.

Effectivement, l'interpellation que vous nous amenez ici est, je pense, intéressante pour tous ces éléments-là. Comme je l'ai dit, il faut effectivement pouvoir avoir une solution globale comme je l'avais développée sur la question qui a été amenée par la présente interpellation.

Notre mission, en tant que CDH, nous plaidons véritablement pour un réaménagement de cette place, pour qu'elle puisse en tout cas de façon privilégiée, mais

pas forcément exclusive, pouvoir apporter au secteur de l'HORECA, qui serait intéressant, qui ferait vivre cette place beaucoup plus, mais comme je l'ai dit, pas exclusivement. Il faut qu'il puisse aussi y avoir d'autres types d'initiatives qui soient portées là

En ce qui me concerne et pour ce qui est de ma conviction personnelle sur ce dossier-là, c'est qu'il faut pouvoir avoir une approche qui est transversale, qui aborde vraiment toutes ces questions-là parce qu'on ne peut pas développer cette place au détriment des commerçants. Ce n'est pas possible. On ne peut pas non plus la développer au détriment de la sécurité des habitants. Ce n'est pas possible. On ne peut pas non plus la développer au détriment de la convivialité. Ce n'est pas possible. Donc contrairement, puisque j'ai entendu l'exemple du piétonnier à Bruxelles-Ville, bien justement, contrairement à ça, je pense que ce qui est important de pouvoir apporter, c'est une solution globale, une solution qui puisse satisfaire tout le monde, et il y a des possibilités qui peuvent être amenées. Je pense, par exemple, en matière de mobilité, il y a effectivement certains espaces qui pourraient mieux réaménager. Je pense spontanément au parking Brunfaut. Peut-être qu'on pourrait faire quelque chose par rapport à cela et donc moi, voilà sur cette question-là, ce sont vraiment les éléments que j'ai envie de mettre en avant, et je terminerai là-dessus, qu'il faut fondamentalement pouvoir faire en sorte que l'approche que l'on aura de la Place communale dans les années à venir, soit véritablement une approche globale et qui puisse satisfaire tout le monde.

**M. le Président :**

Merci monsieur Kitantou.

Ik geef het woord aan mijnheer Berckmans.

**M. Berckmans :**

Dank U mijnheer de Voorzitter. Eerst en vooral bedankt mijnheer Devriendt voor uw interpellatie over deze belangrijke plaats in onze gemeente en zoals U zelf zal ik een deel in het Nederlands, je ferai aussi une partie en français.

Ik ondersteun uw vraag wat betreft dat er een scheiding moet komen tussen enerzijds de band, de passage waar de auto's komen en het overe grootste gedeelte van het Gemeenteplein.

Er moet dus een oplossing komen met een soort paaltjes die op en neer kunnen gaan voor de wekelijkse markt onder andere maar dus het is onbegrijpelijk dat het nog altijd duurt dat er daar kan geparkeerd worden.

Je soutiens la demande de Monsieur Devriendt pour faire une distinction entre le passage pour les voitures et l'autre partie qui est la plus grande d'ailleurs, de la Place communale. Il faut trouver une solution avec des potelets qui peuvent monter et descendre automatiquement pour le marché.

Je ne comprends pas la collègue ECOLO, elle a parlé d'une campagne d'information. Soit la campagne d'information n'a pas réussi (*coupure dans l'enregistrement*), ... il se croit doué au niveau de la campagne de propagande, d'information pardon.

Encore une chose que je ne comprends pas non plus, quand Madame la Bourgmestre regarde par sa fenêtre, elle voit la Place communale. Moi, ça me dépasse qu'elle ne fait pas intervenir, elle a aussi un mot à dire sur la police au niveau des voitures qui sont là pour se stationner. Il y a au moins 20 policiers qui se trouvent de l'autre côté de son bureau, je ne comprends pas qu'elle ne fait pas systématiquement intervenir la police



parce que le moment de la campagne d'information est finit, alors maintenant il faut aller à l'action, merci.

**M. le Président :**

Merci monsieur Berckmans.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci monsieur le Président. Tout d'abord, je voudrais remercier le citoyen pour son interpellation parce que voilà, vous soulevez des problèmes tout à fait réels pour ceux qui connaissent un peu le quartier, qui ont l'habitude d'y passer ou d'y vivre, et donc je voudrais vous remercier.

Pour le reste, moi, j'hallucine. Vous, comme citoyens, vous êtes là pour interpellier le Collège des bourgmestres et échevins. Vous avez exactement le même rôle que nous, les Conseillers communaux de l'opposition et d'ailleurs, de la majorité aussi, c'est d'interpeller ce que fait le Collège ou ce que ne fait pas le Collège. J'ai toute une série de mes collègues en face de moi, vous avez oublié que vous êtes dans la majorité. Vous avez oublié que vous êtes aux commandes depuis six ans. Vous êtes au pouvoir. Vous avez tellement voulu diriger cette commune, que ça fait six ans que vous n'avez amené aucune solution aux problèmes qui sont soulevés par Monsieur aujourd'hui et par les citoyens précédemment. Donc moi, j'hallucine parce que ça ne me fait pas du tout rire.

Alors, Madame Tamditi, je veux bien. La Commune a hérité d'un bijou. Elle a hérité d'un espace partagé superbe. Je le dis, c'était une idée que je ne partageais pas au départ, sans jeu de mots, mais c'est une idée qui est magnifique et superbe, c'est une belle idée, d'ailleurs de mon collègue Jef Van Damme. Il faut rendre à César ce qui est à César. Mais le problème, c'est que cet espace partagé, pour qu'il soit vraiment efficace, efficient et qu'il réponde aux normes de sécurité et à tout ce que vous avez dit Monsieur, votre responsabilité c'était de veiller à ce qu'il soit vraiment partagé, partagé équitablement entre tous les usagers. Ceux qui ont des voitures, vous n'avez trouvé aucune solution pour les parkings. Les piétons, les cyclistes, les PMR, les personnes à mobilité réduite, les gens en poussette, aujourd'hui vous n'avez trouvé aucune solution pendant six ans. Vous venez maintenant avec des idées de bacs à fleurs, de bacs à légumes, mais moi personnellement, je tiens à nos marchés. Les marchés sur la place font partie du folklore de Molenbeek, font partie de l'histoire de Molenbeek et on n'y tient également. Ça me rappelle un peu l'idée de Jan Gypers qui voulait installer des tours de stationnement, des tours vertes de stationnement.

Vous savez, les habitants ne veulent pas des effets d'annonce à quelques mois, quelques semaines des élections. Ils veulent d'abord savoir pourquoi en six ans, vous n'avez rien foutu et ils veulent surtout savoir demain, pas que c'est la faute d'un tel ou de tel ministre ou de la Région, mais qu'est-ce que vous allez faire concrètement d'ici les élections pour trouver des solutions ? Pour trouver des solutions parce qu'effectivement, il y a un problème de sécurité. Je pense que monsieur a été très juste dans son interpellation parce ce que je n'ai pas entendu tenir un discours anti voiture. Il respecte les gens qui ont des voitures et qui souhaitent avoir des solutions de parking et il n'y en a pas. Sur six ans, on nous réinvente le Brunfaut. Le Brunfaut, c'est le fil à couper le beurre qu'on réinvente chaque année, chaque fois qu'il y a un problème de parking on réinvente le Brunfaut comme solution miracle. Non ! Il n'y a aucune solution depuis six ans.

Moi, je pense que pour avoir un espace partagé digne de ce nom et pour pouvoir profiter de ce bijou et faire profiter nos habitants de ce bijou, votre responsabilité c'est de faire fonctionner cet espace partagé, et aujourd'hui, la seule chose dont je suis certain, c'est que vous avez échoué à faire fonctionner cet espace partagé.

**M. le Président :**

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Papadiz.

**M. Papadiz :**

Non, non je n'ai pas d'idée folle. Évidemment on a chacun apporté plusieurs possibilités ici. On a eu un bac à légume qui peut être déplacé. On a eu des arbres. On a eu des places de parking qui pourraient être dessinées avec des lignes blanches. Moi j'arrive à la même conclusion. La ville évolue, des demandes évoluent. Il est peut-être temps de revoir cette place même si elle a été faite il n'y a pas longtemps. On rappelle que les parkings, ben il y a le parking Brunfaut, on peut le rappeler, même si ça vous déplaît et qu'il faut aller jusqu'au Brunfaut, ben oui.

Il y a juste une chose très importante. C'est très beau de lancer des idées. Il faut faire attention. Il y a des commerçants sur cette place. On ne peut pas commencer à repartir avec des travaux et laisser les commerçants à l'abandon. Attention ! Sur cette place il y a des commerçants, on doit y passer pour aller aux écoles, il y a la population qui doit y vivre, qui doit, je veux dire, une place, c'est un lieu d'échange. Respectons tout ça et maintenant revoyons, refaisons encore une étude là-dessus et apportons des solutions. Apportons des solutions rapidement.

**M. le Président :**

Merci monsieur Papadiz.

Je donne la parole à madame Tamditi durant trente secondes ;

**Mme Tamditi :**

Je n'ai jamais dit que nous étions favorables à la fin des marchés. J'ai dit que si nous souhaitions des aménagements, mais qu'il soient amovibles et rétractables justement pour faire en sorte que les festivités, que les marchés, les fêtes de la musique, que les groupes qu'on y invite puissent s'approprier ses espaces publics, mais que ces aménagements avaient d'une part pour ambition de verduriser ces quartiers parce qu'on n'a pas assez de verdure dans le bas de Molenbeek et deuxièmement, j'ai dit aussi que l'ambition était d'empêcher les voitures de s'y stationner. Je pense que là, je suis claire.

**M. le Président :**

Merci madame Tamditi.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

## **Mme la Bourgmestre :**

Avant tout, je remercie les différents intervenants sur la question de la Place communale, une Place communale qui nous tient à cœur, car c'est véritablement le centre historique de notre commune.

Je voudrais d'abord vous répondre en vous transmettant les informations de police relatives aux problèmes que vous signalez. Selon les chiffres transmis par les services de police, aucun accident n'a été constaté pour les années 2016 et 2017. Pour l'année 2018, il y a eu deux accidents légers sur la Place communale. Je me réfère aux constats transmis à la police et je pense qu'ils sont crédibles, plus que les rumeurs. Le nombre de PV pour le stationnement a augmenté, ce qui montre quand même que la police est vigilante puisqu'il y avait 441 PV dressés en 2016, 691 en 2017 et 261 pour les premiers mois de 2018. Toutefois, nous constatons tous, il y a un consensus pour dire qu'il y a évidemment des excès de vitesse sur cette place communale et donc, il faut bien le reconnaître, le fameux espace partagé, si cher aux concepteurs de cette place, ne fonctionne pas. Il ne fonctionne pas comme nous le souhaitons.

Ce projet sympathique existe ailleurs, mais il existe dans des petites villes. Il s'intègre plus difficilement dans un milieu urbain, où nombreuses sont les activités et où les places de stationnement hors voirie n'ont jamais par le passé été développées en parallèle. Jamais le parking hors voirie n'a été une préoccupation de l'Echevin de la Mobilité qui a précédé cette majorité et donc, il faut des projets d'aménagement urbain, il faut des projets qui tiennent compte de toutes les demandes et préoccupations des usagers de ces espaces, et non pas des projets qui sont conçus, et c'est vrai qu'on avait un service spécialement dédié à concevoir des projets dans des bureaux d'architecture par des visionnaires à la quête de prix internationaux.

La solution pour la Place communale devra être concertée par l'ensemble des acteurs, par l'ensemble des usagers de cette place, les habitants évidemment, les commerçants, les familles, les maraîchers et les passants. J'insiste sur la concertation avec les habitants.

Je pense qu'avant de se lancer dans des solutions que l'on va établir comme ça sur un bout de papier, il faut prendre le temps de se concerter avec les acteurs impliqués pour que justement, les erreurs du passé ne se répètent pas. Pour que quelques architectes n'essayent pas de convaincre sans preuve, sans expérience du bon sens, des propositions qu'ils ont faites et qui n'étaient pas en lien avec la réalité vécue de ses quartiers.

Alors, il existe plusieurs pistes. Il y a évidemment celles que vous proposez et qui sont tout à fait intéressantes. Je pense qu'il y a aussi d'autres pistes. Il y a des solutions, des propositions qui ont été faites ici par les différents intervenants, par vous monsieur, mais aussi des conseillers communaux.

Donc, pour exemple, il y a des aménagements mobiles qui ont été évoqués et qui permettraient de sécuriser la place en réduisant la vitesse des conducteurs tout en laissant la possibilité d'y tenir le marché ou d'autres activités. Parmi les solutions envisagées il y a comme on l'a dit celle de placer des bacs à fleurs en chicane et la matérialisation des entrées vers la place en installant des bâches d'information. Si cela ne fonctionne pas il pourrait être envisagé de placer des bordures et des coussins berlinois mais j'attire votre attention sur le fait que justement la philosophie d'un espace partagé c'est qu'il n'y a aucun obstacle sur cette place, aucun obstacle permanent. Ça été évoqué. On avait même évoqué de faire de cette place quand même de la verdure lisait un peu, d'y mettre quelques arbres et ça été refusé. C'est un espace partagé minéral avec une pierre enterrée mais pour le reste voilà cette place ne peut avoir d'autres aménagements qui soient immobiles.

On peut quand même envisager. Ça doit faire l'objet d'une concertation mais je dirais que ça ne peut être envisagé qu'en dernier recours parce que ça signifierait justement la fin de cet espace partagé qui a été conçu avec tellement d'enthousiasme par certains et avec aussi des pouvoirs subsidiant qui ont exigé, les pouvoirs subsidiant ont bien exigé que ce soit un espace partagé sur lequel on pouvait rien mettre et donc je ne voudrais pas qu'on nous réclame un retour financier parce que nous n'aurions pas respecté l'usage de cette place telle qu'elle a été conçue au départ.

Cela ne veut pas dire évidemment que nous restons les bras croisés que du contraire. Nous allons ajouter des panneaux de signalisation de part et d'autre de la place, pour rappeler les règles en vigueur sur la place et surtout la limitation de vitesse. Il y a un panneau d'ailleurs qui avait été mis pour indiquer cette vitesse aux véhicules. Les gardiens de la paix organisent régulièrement des actions d'information en distribuant des avis aux automobilistes. Ces avis sont mis sur les pare-brise. Il y a un rappel et je pense que justement les gardiens de la paix ont beaucoup de bon sens parce que souvent, ils interpellent les automobilistes qui sont sur la place et qui stationne et je peux vous assurer que leur rôle n'est pas facile parce qu'ils se font souvent invectiver par justement des automobilistes qui n'acceptent pas de dégrader.

Nous allons également demander à la police de redoubler la vigilance et pour conclure, je pense qu'on peut dire que nous sommes tous d'accord pour sécuriser davantage cette place et qu'il faut trouver des solutions concertées et efficaces et avant la fin de l'année, nous organiserons une réelle concertation pour aboutir à des propositions concrètes.

**M. le Président :**

Merci Madame la bourgmestre.

Ik geef het woord aan mijnheer Van Damme.

**Dhr. Van Damme :**

Je suis particulièrement choqué par les propos de la Bourgmestre qui trouve nécessaire de renvoyer la balle vers l'échevin de la Mobilité du Collège précédant, c'est moi-même en effet.

Madame la Bourgmestre, les règles de la décision au niveau du Conseil communal et surtout au niveau du Collège sont très simples. Le Collège décide toujours en consensus, ensemble. Vous étiez là au Collège précédant. Toutes les décisions qui ont été prises par le passé, ont été prises par vous aussi. Ayez un peu de courage s'il-vous-plaît ! Au lieu d'attaquer vos adversaires politiques, un peu de courage pour les décisions que vous avez prises vous-même dans le passé.

**Mme la Bourgmestre :**

C'est le manque d'initiative de la part de l'Echevin précédant de la Mobilité que je mets en cause, pas les décisions.

**M. le Président :**

Merci madame la Bourgmestre.

Ik geef het woord aan mijnheer Devriendt.

**M. Devriendt :**

Ik begrijp wel dat het een moeilijk punt is maar zoals ik in het begin zij ik ben blij dat er gedebatteerd werd en ik hoop, ik weet niet of het kan, dat er een opvolging aangegeven wordt hier op de Gemeenteraad blijvend op de agenda. Je voudrais savoir si c'était possible de mettre ce point à l'agenda et de faire plus que ce que vous avez fait maintenant.

Je m'adresse plus à madame la Bourgmestre maintenant, mais donc on pourra prendre déjà des petites mesures et dans un futur plus éloigné d'autres mesures, mais je crois que la place mérite qu'on fasse quelque chose et pas qu'on laisse trainer les choses comme c'est un peu le cas maintenant.

Pour moi, certains le savent, je suis guide à Molenbeek et pour moi, à la fin, pourquoi ne pas changer le nom de la place, en Schepmans. On a une place qui est très bien faite. Molenbeek est la seule commune qui n'a pas le nom d'un Bourgmestre, à part Berchem-Sainte-Agathe.

**M. le Président :**

Dank U mijnheer Devriendt voor uw interpellatie. Het College heeft kennis genomen van uw aanvragen en het is nu aan het College van met voorstellen te komen voor de Gemeenteraad.

Avant d'aborder la question d'actualité de Madame Piquard, je voudrais revenir sur le cas de la motion de monsieur De Block et donc ce point, oui, on le met à l'ordre du jour au niveau des motions, vous aurez la possibilité de la présenter, mais donc la proposition qu'on a faite, elle était rentrée à temps, mais bon on convient du fait que la motion n'est pas un texte abouti et qu'à la limite, il serait mieux qu'il soit discuté en groupe pour le prochain Conseil communal, si vous êtes d'accord que le point soit mis à l'ordre du jour. C'est un oubli technique au niveau administratif.

**M. De Block :**

D'accord, on la met à l'ordre du jour aujourd'hui.

**M. le Président :**

Nous la mettons à l'ordre du jour tout à l'heure et donc j'ai dit que quand nous avons discuté ici ensemble, vous alliez présenter votre motion et qu'il devrait y avoir un groupe de travail pour aboutir à un texte définitif pour que l'ensemble des Conseillers puissent en prendre connaissance puisqu'ils ne l'ont pas eue.

**M. De Block :**

Je suis d'accord uniquement pour le réaménagement durable. Une motion qui est introduite, doit être discutée. Après on discutera si on est d'accord sur le reste. Je trouve qu'aujourd'hui il faut aussi vraiment des mesures directement.

Il y a trois cent personnes qui ont signé une pétition et qui demandent des mesures maintenant. Après, des mesures durables dans le temps, on peut en discuter, mais les gens attendent des mesures maintenant. Il ne faut pas des travaux, des lignes blanches...

**M. le Président :**

Monsieur De Block, ça, c'est votre motion, elle est à l'ordre du jour au moment des motions. Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Berckmans pour une question d'ordre.

**M. Berckmans :**

Merci monsieur le Président. On m'avait signalé qu'il y avait une autre question d'actualité. Il y avait notamment un conseiller communal qui avait déclaré que c'était Mustapha Er qui était le Bourgmestre et j'aimerais savoir en tant que Conseiller communal...

**M. le Président :**

Non, nous n'avons pas reçu ça.

**M. Berckmans :**

On m'avait dit ça.

**M. le Président :**

Non, ce n'est pas le cas. Nous avons une question d'actualité de madame Piquard.

**Question d'actualité posée par Madame Piquard, conseillère communale PS, relative au marché du dimanche.**

**Actualiteitsvraag gesteld door Mevrouw Piquard, gemeenteraadslid PS, betreffende de zondagmarkt.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à Madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Merci monsieur le Président, j'ai été interpellée ce mardi par quelques occupants du marché qui se tient le dimanche sur la Place Communale.

En réalité, ceux-ci s'étonnent du fait que ce dimanche 17 juin, ordre leur a été donné de clôturer les ventes à 15h et de quitter les lieux à 15h30, ce qui pour eux, m'ont-ils dit, est mission impossible et un manque total de respect de leur personne et du règlement en vigueur.

Les commerçants s'en étonnent d'avantage du fait que leur convention d'occupation, dont le prix a doublé pour s'élever maintenant à 7 euros au lieu de 3,50 euros, ce qui participe à leur diminution de leur marge bénéficiaire et donc ces commerçants s'étonnent de ce qui s'est produit, du fait qu'ils disposent d'une autorisation d'occupation stipulant que les ventes doivent s'arrêter à 15h30 et que la place doit être libérée au plus tard à 16h30.

Etant donné qu'ils craignent que cette situation ne se reproduise, donc celle de ce dimanche, ils souhaitent par mon intermédiaire obtenir une réponse claire quant à ce qui leur est arrivé dimanche dernier et surtout être rassurés quant au fait que cela ne se reproduira plus. Je vous remercie.

**M. le Président :**

Merci madame Piquard.

Je donne la parole à monsieur l'Echevin El Khannouss.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Merci monsieur le Président, Madame Piquard, j'ose espérer que chaque membre de ce Conseil, chaque fois qu'ils se font interpellé par un citoyen, ne viennent pas ici interpellé le Collège avec une question d'actualité, surtout sur base d'informations qui ne sont pas correctes, que vous relayez dans votre question d'actualité.

C'est une question d'actualité. Une question d'actualité, en théorie, on la pose lorsqu'il y a un fait qui est relayé dans la presse et ici ce n'est pas le cas. De quoi s'agit-il, d'abord, madame Piquard, si vous le permettez, le marché du dimanche comme vous le savez est géré par une entreprise privée et pas par la Commune. Ce sont les établissements Charve qui ont eu, il y a quelques années déjà, le marché de gérer ce marché qui, jusqu'il n'y a pas si longtemps, se terminait comme le marché du jeudi et le marché du mardi, à 13h.

Après de longues concertations avec les maraichers et les commerçants, nous avons réfléchi sur la possibilité de pouvoir prolonger l'heure du marché afin de leur donner de l'amplitude pour qu'ils puissent avoir de meilleures recettes étant donné qu'ils mettaient en avant que le client venait seulement, vu que c'était dimanche, à partir de onze heure.

Après de longues tractations nous avons pu obtenir qu'ils puissent arrêter les ventes à 16h, 16h en hiver et 17h en été. Il se fait que ces heures-là, qui avaient été négociées, posaient problèmes par rapport à la mobilité du quartier et par rapport je dirais à l'organisation du nettoyage après le marché.

Nous sommes, après avoir rencontré les responsables de Charve, revenus à une heure, que je qualifierais, de plus raisonnable, qui est un consensus entre les établissements Charve, la Commune et les maraichers, que ceux-ci doivent impérativement arrêter à 15h30, et à 16h30, ils doivent avoir quitté totalement les lieux et quand je dis totalement, c'est après le nettoyage. Donc en une heure de temps pour un marché de cette dimension qui reste quand même un petit marché, je pense que les horaires qui ont été convenus avec les personnes responsables convenaient à tout le monde et c'était aussi, ça a été dit avec les établissements Charve, c'est aussi une période test, une période test qui doit encore être confirmée parce que nous sommes dans une période où nous avons lancé de nouveau le marché comme le prévoit la loi avec les modifications qui nous sont imposées avec une directive européenne et donc, nous sommes dans cette procédure-là. Cette procédure une fois qu'elle va aboutir, une fois que le nouveau gestionnaire, même si on n'a pas de doute parce qu'à Bruxelles, il n'y a pas de nombreuses entreprises qui s'occupent de la gestion des marchés, celui qui a quasi le monopole parce que c'est le seul qui offre ses services et qui réponds aux appels d'offres qui sont initiés par les Communes, ce sont les établissements Charve, nous allons évidemment refixer ces heures qui ont été convenues dans le cadre de la convention qui nous liera aux futures gestionnaires du marché du dimanche.

Donc, il n'y a pas de polémique, il n'y a pas lieu de se faire le relais de préoccupations de ce type, d'autant plus que le service du Développement économique, que moi-même, que madame la Bourgmestre et les autres membres du Collège sont toujours à l'écoute des maraichers, mais aussi des gestionnaires de ce marché. Merci de votre écoute.

**M. le Président :**

Merci monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Je vous remercie monsieur le Président. Monsieur l'Echevin, ce n'est pas à une vieille bête comme moi que vous allez apprendre le rôle de conseillère communale, même celui de conseillère communale de l'opposition. Il est de mon plus simple et normal droit de pouvoir reproduire ici une demande, une interrogation de quel que soit l'habitant de notre commune.

Je ne suis pas très très contente parce que je n'ai pas vraiment la réponse. Vous me dites qu'actuellement c'est 15h30 avec obligation de fermer à 16h30. Si vous m'aviez écoutée, vous auriez entendu je vous l'ai cité de la sorte. Maintenant, je voudrais savoir ce que je pourrai répondre concrètement à ces personnes qui m'ont interpellée. Est-ce que ça va se reproduire ? Est-ce qu'on va à nouveau leur demander de partir à 15h30 et de fermer à 15h00, alors que vous venez de me dire qu'actuellement c'est 15h30, 16h30 une période d'essai. Combien de temps peut durer cette période d'essai ? Ça, j'aimerais aussi l'apprendre.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Madame la Conseillère, si vous aviez été attentive à mes réponses, vous auriez entendu que ce marché est géré par une entreprise privée.

**Mme Piquard :**

En concertation avec la Commune.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Madame Piquard, ce ne sont pas nos fonctionnaires à nous qui s'occupent de ce marché.

**Mme Piquard :**

En concertation avec la Commune, vous m'avez dit.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Lors de la réunion avec les responsables, nous avons fixés une heure, 15h30 fin des ventes, 16h30 les maraichers doivent avoir quitté les lieux et le nettoyage doit avoir été accompli par les ouvriers de Charve. Je pense que c'est clair, net et précis. Merci.

**M. le Président :**

Merci monsieur l'Echevin.

Merci Madame Piquard.



**3. Secrétariat communal - I.G.R.E.T.E.C. - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et désignation des délégués.**  
**Gemeentelijk secretariaat - I.G.R.E.T.E.C. - Goedkeuring van de dagorder van de Algemene Vergadering en aanstelling van de afgevaardigden.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Lors de la section réunie, on a eu droit à une représentation commerciale de l'Intercommunale. Je veux dire par là que c'est de bonne guerre pour un représentant d'une société quelconque de vouloir vendre ses services en énumérant tous ses aspects positifs de la société pour laquelle il travaille.

J'ai un problème avec la clé de répartition, la fameuse clé d'Hondt qui implique qu'il n'y a pas de représentant de la Commune au conseil d'administration. Oui, mais elle n'a aucun pouvoir de décision, si ce n'est de valider les comptes, les rapports annuels, etc.

J'ai un problème parce que notre commune est la seule de la région, ce sont essentiellement des élus de la Région wallonne qui sont au CA, avec une représentation bien entendu plus importante du Parti Socialiste, mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'on ramène encore à la présidence monsieur Van Cauwenbergh. Ça, pour moi, ça pose problème. C'est Philippe Van Cauwenbergh qui traine des casseroles. Je suis désolé, mais moi, ce n'est pas une question de parti, c'est une question de personne.

On est ici et on a eu énormément de problèmes avec les intercommunales gérées par des partis politiques, je ne vise aucun parti en particulier. Moi, ce sont les personnes qui posent problème. Il n'y a pas d'éthique, il n'y a pas de morale. Monsieur Van Cauwenbergh a eu récemment des problèmes. Il a fait des travaux chez lui pour presque rien et en échange, il y a peut-être eu des attributions de marchés. Donc moi, j'ai un problème avec ça. Bien sûr, il a été innocenté par la justice, mais on sait bien que ces personnes-là sont toujours blanchies par la justice. Je n'ai pas de problème particulier avec les structures d'intercommunales. Je sais qu'elles ont une certaine expertise, elles peuvent permettre de gagner du temps.

Bon, je demande un peu de silence. Moi je me tais quand vous intervenez. S'il vous plait faites un effort...

**M. le Président :**

Monsieur Ait Jeddig, je vous dirai à ce moment-là, intervenez, mais ne confondez pas le père et le fils. Merci.

**M. Ait Jeddig :**

Il a eu un problème monsieur Philippe Van Cauwenbergh, il a eu un problème. Il a attribué, il a fait des travaux chez lui...

**M. le Président :**

Il a été blanchi, monsieur.

**M. Ait Jeddig :**

Oui, il a été blanchi par la justice avec des avocats importants, mais il est président.

**M. le Président :**

Attention aux accusations que vous portez !

**M. Ait Jeddig :**

Je n'accuse personne. Je relate. Ce qui pose problème pour moi, c'est simplement la gestion et l'attribution des marchés par des groupes politiques, ça me pose problème. Je suis d'accord avec les structures. Elles sont bien, elles peuvent rendre service. Il y avait une certaine expertise, il y a des carnets d'adresse etc., mais on n'a aucun contrôle démocratique là-dessus et c'est ça mon problème.

Pour tous les points qui ont rapport avec ça à l'ordre du jour, je m'abstiens. Je ne vais pas à l'encontre des décisions de la Commune, mais tout simplement je m'abstiens.

**M. le Président :**

Ben alors je vous conseille de démissionner de ce conseil parce que le nombre de points que nous faisons passer avec des marchés publics est important.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*38 votants : 37 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*38 stemmers : 37 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**4. Affaires juridiques - Octroi d'un droit d'emphytéose à l'a.s.b.l. « DE MOLENKETJES » sur une partie du site communal situé rue des Béguines 101-103.**

**Juridische Zaken - Het verlenen van een erfpachtrecht aan de v.z.w. "DE MOLENKETJES" op een deel van de gemeentelijke site gelegen Begijnenstraat 101-103.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

Je voulais simplement à ce sujet-ci demander d'avantage de précisions quant à la réalité. Je veux dire la dimension du projet en lui-même. Il s'agit quand même d'une dotation importante de plus d'un millier d'euros mensuellement et de manière structurelle. Alors s'agit-il d'un simple réaménagement ou alors d'une délocalisation ? Je n'ai pas très bien compris. Il s'agit d'un droit emphytéotique qui est important et donc j'aurais aimé entendre l'Echevin sur le projet proprement dit. Annoncer ce genre de choses à la veille des élections, ça peut prêter à confusion et donc, d'avantage de précisions ne serait pas une mauvaise chose. Merci.

**M. le Président :**

Ik geef het woord aan mevrouw Gadaleta.

**Mevr. de Schepen Gadaleta :**

Molenketjes est une asbl qui a été constituée après une décision du Conseil communal qui gère à la fois les crèches et l'accueil extrascolaire dans les écoles néerlandophones.

Le dossier de la rue des Béguines est passé plusieurs fois ici au Conseil communal parce que la crèche Harlekijntje qui se trouve sur ce site et qui a été reprise en gestion par l'asbl « De Molenketjes » était dans les bâtiments qui connaissaient des gros problèmes d'humidité. On a dû installer des conteneurs sur le site, sur le même site, rue des Béguines, juste derrière les bâtiments en brique. Alors, ces conteneurs sont de toute façon une solution temporaire dans le sens qu'on doit avoir aussi, par rapport au permis d'urbanisme que nous avons reçu pour les conteneurs, avoir un projet bien défini dans les 24 mois qui suivent la délivrance du permis d'urbanisme.

C'est pour cela et aussi pour que la crèche puisse être en mesure de recevoir les dossiers de l'Agence des Infrastructures pour tout ce qui touche à la petite enfance, certaines personnes avec un handicap, si l'asbl doit faire appel à ces subsides, elle a besoin d'avoir un droit effectif sur le terrain, et c'est pour ça qu'on a demandé l'emphytéose à la Commune sur ces terrains, parce qu'en fait, c'est le terrain sur lequel se trouvent déjà les conteneurs temporaires et où on va construire une nouvelle crèche avec aussi une augmentation de places. Le but est de passer de 23 à 36 places.

J'en conviens avec vous que le dossier arrive un peu tard, mais donc le permis d'urbanisme a aussi été livré un peu tard et donc le temps que l'on puisse établir la parcelle, avoir le projet d'emphytéose etc., ça a pris un peu de temps, mais nous en avons besoin pour pouvoir faire appel à ce subside-là.

**M. de Voorzitter :**

Dank U mevrouw Gadaleta.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

J'entends les réponses qui sont évoquées, très rapidement d'ailleurs. Cela m'étonne malgré tout l'état d'avancement et les éléments qui sont apportés. J'aimerais bien demander un vote pour voir un peu quel est la dimension et la compréhension des membres du Conseil, pour simplement apprécier le projet en lui-même parce qu'on nous dit que c'est à cause d'un permis, mais il s'agit quand même d'un projet conséquent qui a été abordé. Vous l'avez rappelé, madame l'Echevine, antérieurement et à maintes reprises, donc l'état d'avancement, on peut accepter un retard, mais aujourd'hui un tel projet, rencontrer un retard avec des solutions transitoires temporaires qui ne s'inscrivent pas dans la durée m'interpellent. J'aimerais bien demander qu'on m'aide à voir un peu comment les collègues partagent cette idée-là.

**M. de Voorzitter :**

Mevrouw Gadaleta wenst U iets bij te voegen?

**Mevr. de Schepen Gadaleta :**

La solution temporaire, on a dû la trouver parce que sinon, on allait supprimer 23 places dans une crèche et ce n'est pas tenable parce qu'on n'a déjà pas assez de place dans une crèche. On a tenu ces places sur le même site parce que les parents le souhaitent, parce que les parents viennent du quartier et je pense qu'on a réagi relativement vite parce que les conteneurs ont été placés en quelques mois. Ça demandait de la part de l'asbl, une gestion importante du dossier, une demande de permis d'urbanisme, tous les métrés de l'électricité, refaire les sols, etc. Je crois que l'asbl a une capacité de réaction assez rapide et une fois qu'on a dépassé l'urgence, c'est-à-dire placer les conteneurs, on a commencé à travailler sur le long terme et donc construire une nouvelle crèche voulait dire l'augmentation de 23 places à 36 places, avec 13 places supplémentaires.

Si on n'a pas l'emphytéose de la Commune, la crèche elle-même ne peut pas faire appel à des subsides et donc, c'est pour ça que nous avons mis en route tous ces dossiers.

Je trouve ça un projet intéressant parce que ça permet d'augmenter l'offre de places des crèches dans un quartier où il n'y en a vraiment pas beaucoup. Le projet prévoit dans un deuxième temps d'encore augmenter les places. C'est un projet qu'on essaie de mener rapidement parce que les conteneurs, c'est une solution qui est je pense de qualité, mais qui de toute façon est temporaire et il faut absolument avancer pour avoir une vraie crèche.

**M. de Voorzitter :**

Dank U mevrouw Gadaleta.

Je donne la parole à monsieur Achaoui.

**M. Achaoui :**

Il s'agit d'un dossier assez important où le sens de la responsabilité est engagé et j'aimerais quand même qu'on passe au vote.

**M. le Président :**

On passe au vote électronique

Puis-je demander à tous les conseillers de reprendre leur place s'il-vous-plaît ?

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*2 Conseillers communaux présents n'ont pas pris part au vote.*

*38 votants : 25 votes positifs, 11 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*2 aanwezige Gemeenteraadsleden hebben niet deelgenomen aan de stemming.*

*38 stemmers : 25 positieve stemmen, 11 onthoudingen.*

**5. Enseignement francophone - Restructuration de l'école « Korenbeek » (Implantation A : rue du Korenbeek, 133 - Implantation B : rue de la Flûte Enchantée, 5. Franstalige onderwijs - Structurering van de school "Korenbeek" (Site A : Korenbeekstraat,133 - Site B : Toverfluitstraat 5.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à monsieur Berckmans.

**M. Berckmans :**

Dank U mijnheer de Voorzitter. Comme il s'agit d'une école francophone et comme je suis toujours gentil avec vous, je vais parler uniquement en français, cette fois-ci.

Je pense peut-être comme tous les collègues qu'on a reçu un courriel cet après-midi, il s'agit bien de cette école. Une maman a envoyé une pétition avec plus que 80 signatures. Apparemment, elles ne sont pas très contentes. Je prends la position avant de dire oui ou non, j'aimerais en savoir un peu plus. Dans les considérants, je vois beaucoup de considérants au niveau formel. Je n'en vois qu'un qui est de niveau de contenu qui peut justifier certaines choses, je lis : « Considérant qu'historiquement, les enfants de l'implantation A avaient une priorité à l'école primaire sis avenue Carl Requette, etc., ce qui n'est plus le cas depuis quelques années, tel que le prévoit le règlement d'ordre intérieur des écoles concernées »

Je comprends que c'est suite à ça, au niveau du contenu, une raison importante qu'il y a cette restructuration, mais donc, si ça, c'est une raison, ce que moi je me demande, on réfère ici au règlement d'ordre intérieur d'une école communale, donc là, dans les R.O.I, la Commune et l'Echevin de l'Instruction publique et le service de l'Instruction publique ont quand même aussi quelque chose à dire. Je ne comprends pas bien parce qu'apparemment, avec les différents sites qui existent maintenant, il y a quand même pas mal de parents qui sont aussi contents que l'école se trouve tout près.

Je pose la question, je suis innocent façon de parler, quels sont les vraies raisons, les raisons au niveau du contenu pour changer cette implantation ?

**M. le Président :**

Dank U mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Merci monsieur le Président. Quand on sait, chers collègues, qu'actuellement l'école du Korenbeek ne dispose que de quatre places d'accueil sur dix pour les petits du quartier, on devrait concevoir que cette petite école maternelle, dont l'infrastructure est spécialement conçue pour y exercer une pédagogie active, puisse perdurer à cet endroit. Je me souviens, je crois qu'il y a une direction qui est venue expliquer la disposition même de l'infrastructure avec le patio central et les petites classes tout autour, qui expliquait la pédagogie active, d'autant plus, je dis bien d'autant plus, qu'à la flûte enchantée, il existe actuellement un problème sérieux de mobilité. Alors notre groupe insiste pour que la petite école maternelle du Korenbeek reste ouverte dans son implantation actuelle, que les travaux soient programmés, soit durant les vacances de cet été, soit durant d'autres vacances scolaires et ce, progressivement et qu'une étude sérieuse de mobilité soit réalisée préalablement à toute augmentation de la capacité d'accueil d'enfants.

Remarquez, constatez plutôt, que notre proposition apporterait cent places supplémentaires d'accueil de nos petits Molenbeekois, au lieu de les gaspiller comme on est occupé à la faire actuellement. Je vous remercie.

**M. le Président :**

Merci madame Piquard.

Ik geef het woord aan mijnheer De Block.

**M. De Block ;**

J'ai quelques interrogations au niveau matériel d'abord pour comprendre. Dans les considérants, il est noté qu'il y a une capacité maximale de trois cent élèves pour l'implantation B et donc, je ne comprends pas quand vous dites fusionner les gens qui sont à Korenbeek, ils vont physiquement juste aller dans l'implantation B et est-ce qu'il y a assez de place pour les accueillir, ça, c'est une question qui me préoccupe. Il y a aussi le problème de transport, mais qui a déjà été cité. J'avais la même question que monsieur Berckmans, qu'est-ce qu'à avoir cette phrase avec les priorités sur l'autre école ? Je ne comprends pas l'enjeu là-dedans. Finalement, l'article 2 m'inquiète, euh excusez-moi, quelque part il y avait une mention d'étudier ou de considérer ce qu'on fera de ce site ? Je ne sais pas où c'était, quelque part dans un des articles, mais de mettre à l'étude les suggestions de réaffectation de ce bâtiment une fois qu'il sera rafraîchi et rénové. Je ne comprends pas est-ce que cela veut dire que la Commune considère sérieusement l'option de ne plus en faire une école. Je comprends, vous l'avez déjà exprimé que vous trouvez que la Commune a assez de places. Les écoles communales ont assez de places et que vous ne voulez plus construire une nouvelle capacité alors qu'en fait, tous les chiffres montrent qu'il faut encore une capacité à Molenbeek. Je ne comprends pas. Je voudrais vraiment savoir si l'article deux, je le lis comme c'est écrit, c'est-à-dire qu'on prend l'option qu'on ne fait plus d'école là-bas, même après la rénovation ? Ça, c'était mes trois questions.

**M. le Président :**

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

J'ai aussi une question par rapport à votre projet de fermer l'implantation A, est-ce qu'il y a maintien du nombre de places ? Ça, c'est une première question et puis qu'est-ce qu'on va faire de cette implantation A ? Est-ce qu'on va la réaffecter pour en faire de nouvelles classes et recevoir de nouveaux élèves ? Quand on tient compte de la démographie, on voit que le nombre d'élèves augmente et donc il y a une nécessité importante d'avoir plus de places. Moi j'aimerais bien que cette implantation soit rénovée et réaffectée à l'enseignement à nouveau. Merci.

**M. le Président :**

Merci monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à madame Tahar.

**Mme Tahar :**

Moi, je m'interroge sur le momentum. Pourquoi cette question intervient maintenant, intervient maintenant à l'aube des vacances ? Je suis quand même très étonnée, de vraiment pouvoir mettre ce point à l'ordre du jour, en laissant des parents inquiets qui se posent légitimement la question de cette décision de réimplantation, de cette décision que vous prenez de réaffectation et sur ce point deux, monsieur De Block vient de le préciser et j'ai également des craintes. J'entends pas mal de rumeurs et j'aimerais obtenir des précisions s'il vous plaît parce que je vais simplement compléter ma collègue Paulette Piquard qui a déjà bien posé la question, donc je veux qu'on puisse nous donner la nature de cette réaffectation de ce bâtiment. Si l'intention est de rénover l'établissement scolaire, c'est une chose, mais si votre volonté c'est de pouvoir réaffecter cette école pour une autre destination, c'est important de nous le préciser aujourd'hui, parce que des parents sont inquiets, attendent des précisions et nous, Conseillers communaux, nous avons besoin d'avoir des garanties sur ce projet. Encore un fois, le moment est très mal choisi de pouvoir le faire pendant les vacances.

**M. le Président :**

Merci madame Tahar.

Je donne la parole à Madame Manzoor.

**Mme Manzoor :**

Merci monsieur le Président. Ma question va dans le même sens effectivement. Vu le manque de places pour les élèves, je m'étonne qu'on ne prenne pas déjà une décision et effectivement, je le comprends, ça ne peut pas être pris maintenant, mais j'espère que lorsque l'école sera rénovée, qu'on pourra justement ouvrir des places pour des enfants. Je pense que c'est prioritaire. C'est ce que je tenais absolument à dire d'autant qu'on garde un matricule d'implantation, donc cela déjà me rassure parce que si on abandonnait cela, évidemment il n'y aurait plus de possibilité. Merci beaucoup.

**M. le Président :**

Merci madame Manzoor.

Ik geef het woord aan de Heer Van Damme.

**M. Van Damme :**

Mijnheer de Voorzitter ik begrijp ook dat we op sommige momenten scholen moeten renoveren en dat je dan tijdelijk een andere oplossing moet hebben. Echter als het niet echt nodig is dan lijkt het me heel bizar omdat om een school te sluiten, zeker als je die dan definitief wil sluiten, dat is iets waarmee we helemaal niet kunne vinden, dus dit voorstel lijkt ons een beetje absurd en we zullen dan ook niet stemmen en ik vraag ook bij deze een schorsing van de zitting om even te kunnen overleggen met de collega's.

**M. de Voorzitter :**

Dank u mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Madame la bourgmestre.

## **Mme la Bourgmestre :**

D'emblée je peux vous assurer que la décision de déménagement de l'implantation résulte de nécessités à la fois organisationnelles et structurelles et je peux vous assurer que cette décision a été mûrement réfléchie au sein du Pouvoir Organisateur.

Malgré le caractère tout à fait accueillant et convivial de l'implantation de la rue du Korenbeek, ce lieu nécessitait des travaux de réaménagement de fond et ne pouvait plus accueillir en l'état des classes. C'est une école qui a été ouverte il y a plus de 20 ans et qui nécessairement avait besoin d'une rénovation profonde. Et je vous rappelle qu'à l'origine, c'était une maison avec des hangars. Déjà la transformation avait dû se faire pour pouvoir accueillir cette école maternelle. Une solution devait donc nécessairement être trouvée et un déménagement vers la rue de la Flûte Enchantée permet de regrouper les implantations, la petite flûte qui est déjà en activité et Korenbeek, et de rapprocher celles-ci de l'école primaire de la flûte enchantée qui accueille déjà une large proportion d'enfants de maternelle. Pour la rentrée scolaire de septembre, il y aura évidemment de nouveaux pavillons qui vont être ouverts, qui sont en voie de réalisation et qui vont accueillir tous les enfants du site du Korenbeek. De plus, sur cette implantation, il est prévu la construction d'un hall de sports qui permettra aux enfants de la petite flûte enchantée d'avoir à proximité, un hall des sports et également le site du Scheutbosch qui est particulièrement accueillant. Donc, je pense que l'environnement de la petite flûte enchantée se prête tout à fait à l'encadrement de ces enfants. C'est donc aujourd'hui une même direction pour deux implantations d'une même école, avec le même projet pédagogique développé, à savoir le projet qui a été présenté ici par la directrice et qui existe sur les deux sites, sur les deux implantations et d'ailleurs la directrice vous a dit, elle nous a présenté cette pédagogie et elle vous a expliqué aussi à cette occasion combien pour elle c'était important et intéressant de pouvoir réunir toutes les classes de cette école maternelle sur un même site. Évidemment nous accordons beaucoup d'importance aux phases de transition entre les niveaux, entre les classes et les écoles. Et donc ce rapprochement contribuera à une meilleure collaboration entre les écoles petites flûte et flûte enchantée, dans l'intérêt des enfants. Les deux écoles constituent un ensemble complémentaire, et donc nous pensons que le rapprochement est un atout tout à fait certain, qu'il y a déjà beaucoup de collaborations entre la petite flûte et la flûte enchantée et que les enfants de l'école maternelle qui était située sur le Korenbeek vont déjà naturellement, quand ils vont à l'école primaire, sur le site de la flûte enchantée. Dans les fratries, les parents sont déjà amenés à devoir se déplacer sur les deux sites quand ils ont leurs enfants sur le site du Korenbeek. Nous considérons qu'il s'agit d'une solution qui facilite grandement l'organisation de la direction et des enseignants dans la gestion quotidienne des écoles et l'accompagnement des classes.

Les directions et certains enseignants, comme je l'ai dit, étaient contraints de se partager sur les deux sites, ce qui n'était pas sans conséquence en termes de disponibilité, de stress et de perte de temps. Cette mesure a également pour avantage de faciliter le quotidien des parents dont les enfants sont scolarisés dans des écoles ou dans des implantations distinctes et, comme je l'ai signifié, le regroupement facilitera, en tout cas rapprochera les fratries.

La restructuration n'aura aucune conséquence sur la méthodologie, le projet pédagogique d'inspiration intelligence multiples qui vous a été présenté ici en sections réunies sera poursuivi. Cette méthode apporte beaucoup de satisfaction et sera d'autant mieux mise en œuvre que les groupes et les enseignants seront rassemblés sur une même implantation. Comme je l'ai précisé également, l'environnement qui est un site moderne, est proche du Scheutbosch, est propice aux apprentissages.

Il est également important de souligner que la restructuration s'est faite dans un parfait dialogue avec les équipes pédagogiques qui seront intégralement maintenues dans



leurs fonctions. Les équipes d'encadrements, animateurs et éducateurs, ainsi que le personnel d'entretien, sont également maintenus dans leurs fonctions. D'ailleurs un courrier d'information a été envoyé aux parents en date du 5 mars pour leur confirmer ce déménagement sur le nouveau site de la petite flûte enchantée. Une réunion d'information s'est également faite avec les parents à l'école sur le terrain, le 15 mai. Et donc en compagnie de la directrice, et de l'architecte gestionnaire communal du projet, nous avons rencontré les parents et nous avons répondu à toutes les questions. Je peux vous assurer que les parents qui étaient présents sont partis rassurés.

J'entends aujourd'hui qu'il y a une lettre ouverte ou une pétition, elle a été reçue aujourd'hui à l'Administration, mais je pense que dans les signataires, il y a des personnes dont les enfants ne sont pas à l'école. Je dirais que c'est plutôt une inquiétude de riverains qui se disent que l'école va être déplacée et qui se demandent par quoi elle va être remplacée. Je peux vous assurer que ce bâtiment restera communal et qu'au contraire le projet que nous avons, c'est d'en faire une maison de quartier. Il n'y a pas de maisons de quartier pour les jeunes, pour les seniors dans le quartier du Karreveld. Je pense que c'est très important justement qu'il y ait aussi un lieu de rencontre, de convivialité à cet endroit. C'est aussi un quartier qui bouge. Les maisons de quartier, leur origine se trouve essentiellement dans les quartiers maritimes et du centre. Mais avec l'évolution de la population, je pense qu'il était aussi important d'avoir ce type de structure dans les nouveaux quartiers de Molenbeek. Et donc, ce bâtiment communal sera rénové pour accueillir des associations. Je pense que c'est tout bénéfique pour le quartier et en ce qui concerne le nombre de places pour les enfants en maternelle, aujourd'hui, l'augmentation de la population scolaire ne se fait pas au niveau des maternelles, elle se fait au niveau des primaires et de l'enseignement secondaire. C'est là véritablement qu'il y a des difficultés d'accueil. Mais pour cela, la Commune a pris ses responsabilités puisque nous avons ouvert deux écoles secondaires, ici avenue Jean Dubrucq et chaussée de Gand. Il y aura également des efforts qui vont être réalisés du côté néerlandophone. Donc par rapport à ça, je pense que la Commune prend toutes ses responsabilités, que le site de la flûte enchantée est un site accueillant, positif, moderne, certainement beaucoup plus moderne que l'école du Korenbeek actuellement. Et donc je peux comprendre que pour certains parents, changer des habitudes, ce n'est pas évident. Mais on ne peut pas dire non plus qu'il y ait une distance extrêmement importante, même si ça peut être plus compliqué, entre l'école de la flûte enchantée et l'école du Korenbeek.

Donc voilà, je vous dis que c'est positif, c'est positif comme changement et je voudrais également préciser que les parents n'auront aucune formalité administrative à accomplir, que l'école se charge absolument de tout, quant à ces modifications et que la pédagogie qui a été instaurée, elle continuera avec la même philosophie. Je pense que j'ai pu apporter une réponse précise à toutes les questions.

**M. le président :**

Merci Madame la bourgmestre.

Monsieur Van Damme, vous aviez demandé une interruption de séance, est-ce qu'elle est toujours d'actualité, puisque j'ai déjà des personnes qui se sont inscrites pour répondre ? Vous voulez toujours une interruption pour avoir une concertation au sein de votre groupe ?

**M. Van Damme :**

Ja.

**M. Ikazban :**

Oui, nous demandons une interruption de séance.

**M. le président :**

D'accord, j'interromps la séance pour cinq minutes.

*(La séance est suspendue à 21h55, à la demande de l'opposition - De zitting wordt geschorst om 21.55 uur op verzoek van de oppositie)*

**M. le président :**

Je rouvre la séance.

*(Le président rouvre la séance à 22h00 - De voorzitter heropent de zitting om 22.00 uur.)*

**M. de Voorzitter :**

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

**M. Van Damme :**

Ja mijnheer de Voorzitter ik denk dat het duidelijk is dat dit punt toch tot heel veel discussie lijdt. Ik denk ook binnen de meerderheid als ik de tussenkomst van mevrouw Manzoor heb gehoord. Dus ik denk dat dit een punt is dat niet genoeg draagkracht heeft in deze Gemeenteraad en dus denk ik dat het logisch is dat dit punt wordt uitgesteld tot het moment waarop met kennis van zaken kunnen discussiëren en ook kennis hebben genomen van de petitie en de mensen die de petitie hebben opgesteld. Ik denk dat het op dit moment duidelijk is dat dit punt niet rijp is voor beslissing en dus ik vraag dat dit punt wordt uitgesteld.

**M. de Voorzitter :**

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Dans un esprit constructif, on est là pour faire en sorte qu'on entende aussi des voix dissonantes, peut-être des inquiétudes qui sont légitimes. Derrière, on a entendu les réponses, notamment de madame la Bourgmestre, sur des projets que vous portez dans le cadre du futur réaménagement. Ça peut être très positif, mais en même temps, ici on le lit, dans une pétition, il y a un besoin d'avoir une consultation peut-être plus importante, de revoir certaines choses dans le projet. Là, je parle pour mon groupe, mais en attendant, ici, la proposition de l'opposition, c'est une proposition sage, c'est effectivement de reporter ce point sans polémique, sans attendre un jeu opposition contre majorité, parce que j'entends aussi dans la majorité que certains ont un problème avec le projet. J'entends en tous les cas des inquiétudes. Mais de toute manière, notre proposition, c'est de faire ce report du point et évidemment de ne pas se revoir dans trois mois, c'est possible d'organiser les choses on l'a déjà fait dans d'autres dossiers. C'est un point très important, ce sont nos écoles, ce sont nos enfants et donc il ne faut pas prendre ça à la légère. Je pense que c'est une décision sage ce soir qu'on pourrait prendre tous ensemble. Vous seriez grandis dans ce dossier et je pense qu'on pourrait avancer de cette manière.

**M. le président :**

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Sans vouloir me répéter, je pense qu'on est ici devant un projet de première importance. Ici dans l'explication qui a été donnée, j'ai l'impression que tout ce qui a été dit n'est pas tout à fait exact. On parle quand même d'un quartier où en maternelle, vous avez quatre places pour 10 enfants et je pense qu'on ne peut pas se permettre de venir avec un projet vite vite. Donc moi, non seulement je rejoins mes collègues et je demande le report pour ne pas dire le retrait, parce que je pense qu'il faut revoir complètement ce projet et donc je maintiens et je soutiens évidemment cette demande.

**M. le président :**

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame Manzoor.

**Mme Manzoor :**

Merci Monsieur le président, ici mon nom a été cité et vous savez très bien que je réagis en fonction de ce que j'entends. Malheureusement, mea culpa, je ne savais pas que l'idée était de faire une maison communautaire. Nous n'avons pas ça dans le haut de Molenbeek et donc tant que c'est pour les jeunes, que ce soit une école ou une maison communautaire, je ne veux pas que ce soit une autre affectation. Ma priorité, ce sont les jeunes, mais si c'est pour en faire une autre utilisation, désolée, je ne serais pas d'accord. Mais une maison communautaire, on est d'accord que c'est pour nos jeunes directement, donc je n'y vois aucun souci. Je préfère rectifier les choses effectivement.

**M. le président :**

Merci Madame Manzoor.

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

**M. Berckmans :**

Dank u Mijnheer de Voorzitter, donc premièrement en ce qui concerne ma question dans les considérants, la seule raison au niveau du contenu que je voyais, c'est que les enfants du site de maternelle ne pourront plus aller en primaire parce que le règlement de l'école a changé. Madame la Bourgmestre n'a pas compris, donc je répète, j'essaye de parler en français deux fois : j'ai dit que dans tous les considérants, je ne vois pas de motivation au niveau du contenu. Je vois juste des motivations au niveau de la forme. La seule chose qui va dans la direction de motivation de contenu, c'est l'avant-dernier considérant qui dit qu'historiquement, les enfants de l'implantation un avaient une priorité à l'école primaire située avenue Carl Requette, ce qui n'est plus le cas depuis quelques années, telles que le prévoit le règlement d'ordre intérieur des écoles concernées. Donc, j'ai remarqué qu'il s'agit d'une école communale et donc la Commune a aussi quelque chose à dire sur le règlement d'ordre intérieur. Donc je ne trouve pas ça très valable. Deuxièmement, vous avez dit qu'il y a une garantie que la méthode de pédagogie va rester. C'est quand

même normal puisqu'on reste dans une même école. Ça n'est pas un argument. Et puis vous avez dit aussi que ça va faciliter le travail de la direction. Je n'ai rien contre faciliter le travail de la direction, mais en première instance, on doit regarder les enfants. Donc moi, je soutiens la demande de reporter le point.

**M. de Voorzitter :**

Dank u mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Moi aussi je soutiens mes collègues pour le report de ce point. Il y a des choses qui ne sont pas claires, d'abord vous dites que vous allez pratiquer la même pédagogie, alors que vous amenez les enfants dans des containers. La structure n'est pas tout à fait la même. Ensuite, vous parlez de réaffectation de l'implantation 1 en maison de quartier. C'est peut-être un beau projet, mais moi, je suis pas du tout pour ça, je préférerais augmenter le nombre de places, vu l'évolution démographique, il y a une question importante, c'est qu'il faut augmenter le nombre de classes et réduire le nombre d'élèves par classe. Or là, avec la fusion, on va dans le sens contraire. Et puis vous parlez de la pétition, vous dites que des parents ne sont pas parents d'enfants qui sont dans ces écoles et que ce sont simplement des habitants du quartier etc., moi je ne comprends pas ça. En général, quand les parents interviennent, ils interviennent parfois difficilement, mais c'est parce qu'ils sont tout à fait concernés. Donc je suis pour le report de ce point comme mes collègues, à une date proche, c'est à vous de voir.

**M. le président :**

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je soutiens la demande de report.

**M. le président :**

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Bastin.

**Mme Bastin :**

Je suppose que les collègues qui demandent le report envisagent quand même de faire deux points dans ce sujet, c'est-à-dire que les enfants envoyés vers la flûte enchantée, c'est tout de même indispensable me semble-t-il, puisque les bâtiments ne sont plus adaptés. Et puis on pourrait faire une concertation éventuelle pour réfléchir à quelque chose d'autre. Mais enfin, je n'imagine pas que vous envisagiez d'attendre le mois de septembre pour que ces enfants trouvent leur place et leur lieu de travail.

**M. le président :**

Merci Madame Bastin.

Monsieur Vossaert, vous êtes déjà intervenu.

Je donne la parole à Madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci monsieur le Président, j'ai entendu dire en plus que le nombre de naissances était en baisse progressive. Donc ça devrait vous calmer. La deuxième chose, moi ça fait vraiment de nombreuses années, et déjà dans la mandature précédente, j'entendais des jeunes demander qu'il y ait cette salle, il n'y en a pas dans le haut de Molenbeek, alors s'il vous plaît, voter pour ! Je vous en supplie, vraiment.

**M. le président :**

Merci Madame Evraud.

Je donne la parole à madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Je ne sais pas si vous vous rendez bien compte, vous adoptez une attitude par rapport à une pétition que vous avez reçue aujourd'hui, alors que moi, la directrice est venue présenter le projet. Quand la directrice est venue pour présenter le projet, tout le monde n'était pas présent à cette section réunie, la grande majorité des Conseillers communaux ici présents ce soir n'étaient pas à cette section réunie, où la directrice a expliqué le projet pédagogique, la directrice a expliqué le transfert et donc moi, excusez-moi, je suis quand même particulièrement interpellée qu'aujourd'hui, alors qu'il y a eu cette section réunie qui a été organisée sur le projet pédagogique et sur le transfert, vous venez aujourd'hui avec des interrogations. Il y a eu une réunion qui a été faite avec les parents où ça a été expliqué aux parents et moi, j'ai le sentiment très clairement que vous prenez les enfants en otage. Parce qu'il y a une pétition, je sais ici qu'il y a des acteurs politiques dans cette commune qui ont des enfants dans cet établissement. Mais je crois qu'il ne faut pas prendre les enfants en otage, je pense vraiment qu'il ne faut pas prendre les enfants en otage, ce transfert doit se faire pour le 1<sup>er</sup> septembre. Si vous ne le votez pas ce soir, il n'y aura pas de transfert, vous allez laisser les parents dans l'incertitude. Alors moi, je veux bien organiser des concertations, je veux bien que vous soyez tous invités avec les parents ici pour en parler, qu'une fois de plus la directrice revienne avec les enseignants. Moi, je suis tout à fait disposée à le faire. Mais parler d'un report de ces décisions alors que tout doit être organisé en termes de transfert, en termes d'ameublement, en termes de concertation, je trouve quand même, enfin je vous dis que je suis particulièrement interpellée par le contenu de cette proposition. Je pense que vous posez un acte politique qui est grave.

**M. le président :**

Monsieur Ikazban est-ce que vous permettez ! J'ai vu que vous aviez demandé la parole, Monsieur Van Damme a aussi demandé la parole et j'ai aussi le droit de m'exprimer, merci. J'ai le droit de m'exprimer en tant que Président parce que je dois essayer de trouver une solution pour que cette assemblée puisse continuer à délibérer.

Madame la Bourgmestre, est-ce qu'il y a possibilité de couper le point en deux décisions comme l'a proposé Madame Bastin en disant premièrement que nous prenons la décision par rapport à la réaffectation des enfants vers le site de la flûte enchantée, ce qui ne bloque à ce moment-là ce processus-là...

S'il vous plaît, Monsieur Van Damme, ça devient du poujadisme. J'ai posé la question au Secrétaire communal et le Secrétaire a dit que l'assemblée, le Conseil est compétent pour changer la décision d'une proposition.

Donc je reviens, madame la Bourgmestre, avons-nous la possibilité de voter l'autorisation de déplacer les élèves de telle façon que début septembre, les cours puissent reprendre, et d'avoir une deuxième décision en ce qui concerne l'affectation qui elle, peut-être à ce moment-là reportée après qu'il y ait eu une concertation ? On peut faire ça ? Monsieur Ikazban, Monsieur Van Damme, est-ce que cette proposition peut vous convenir ?

**M. Ikazban :**

Premièrement, moi je n'aime pas quand on répond aux Conseillers communaux et qu'on commence à lancer des accusations comme ça a été fait ici précédemment. Ça, ça ne se fait pas. On a le droit de poser des questions et d'avoir des inquiétudes. En plus, on est quand même plusieurs à les avoir.

Deuxièmement, nous étions plusieurs à être présents à cette section réunie. Beaucoup de Conseillers communaux de la majorité n'étaient pas présents. Moi, j'ai entendu une directrice qui a expliqué une méthodologie qui pouvait se pratiquer dans un certain environnement, dans un certain cadre et en tout cas, nous ne voyons pas comment on peut faire cette pédagogie dans des containers alignés comme dans des baraquements.

Troisièmement, le fait que nous demandions le report, c'est constructif de notre part parce que nous estimons qu'il y a un peu d'improvisation. Il y a un manque de préparation et d'ailleurs, ce que vous proposez ici comme solution de raccord prouve bien que vous êtes dans une improvisation totale et que vous êtes un peu gênés parce que vous vous rendez compte que nous avons raison et que nous pointons de vraies difficultés. Alors assumez jusqu'au bout, nous avons été constructifs, on vous a demandé de reporter le point, vous reportez le point. On a encore le temps d'organiser d'autre séance du Conseil communal.

Je termine sur un élément, il ne faut pas inverser les choses, si nous discutons aussi longtemps ce point, c'est parce qu'il n'a pas été bien préparé, il n'est pas limpide, il n'est pas clair. La preuve, même dans la majorité, les gens n'ont pas très bien compris ce que vous avez présenté.

**M. le président :**

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. Van Damme :**

Tout d'abord, je suis quand même assez choqué madame la Bourgmestre, tantôt, on m'attaque personnellement, maintenant vous attaquez d'autres personnes personnellement, vous les visez personnellement dans votre réplique, je trouve que c'est totalement déplacé de votre part et de votre rôle de Bourgmestre de travailler de cette façon, je trouve que ce n'est pas une attitude respectueuse, certainement pas de la part d'une bourgmestre.

Deuxièmement, vous pointez l'urgence de ce point. S'il était tellement urgent ce point, alors pourquoi vous ne l'avez pas porté plus tôt à notre connaissance, par exemple en avril ou en mai ? Ce n'est pas quelque chose qui s'improvise sur-le-champ.

Troisièmement, j'entends que vous proposez d'héberger à cet endroit une autre fonction, c'est-à-dire par exemple une maison de quartier etc. Il n'y a aucune indication par rapport à cette proposition que vous venez de faire oralement dans les documents qui nous sont soumis, ni une proposition de timing ou de financement etc.

Quatrièmement, si vraiment vous êtes sûre que vous allez nous convaincre de ce point en nous insultant d'abord et puis en nous suppliant de rester pour voter, alors je vous dis, reportez le point d'une semaine, convoquez un conseil communal pour la semaine prochaine et on discutera en âme et conscience sur base des faits, sur base des arguments des parents, sur base de la pétition que nous aurons lue et sur base de complément que vous nous apportez pour soutenir votre proposition. Ce n'est quand même pas difficile, le mois de juin n'est pas encore terminé et la semaine prochaine, il y a encore une semaine pour délibérer, on n'est pas à une semaine près, si vous avez tardé aussi longuement.

**M. le président :**

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Je voudrais aussi avoir l'avis du Secrétaire communal par rapport à notre proposition d'une part, du report, et par ailleurs de la possibilité de convoquer ce conseil dans un délai raisonnable. Et bien sûr que je trouvais ça intéressant, ce que Madame Bastin mettait ici en avant pour trouver une solution qui agréé, et je rejoins encore une fois ce que Monsieur Van Damme dit, c'est de voter avec tous les éléments. Vous avez apporté un nouvel élément, c'est la création de cette maison communautaire, qui n'est pas une idée folle, c'est une idée intéressante. Ici, on était dans une attitude constructive, on n'a pas été dans l'invective, dans les attaques, que du contraire. Donc le report du point me semble vraiment plus que raisonnable.

**M. le président :**

Merci Monsieur Vossaert.

La proposition que je viens de vous faire, c'était de permettre le déplacement des élèves, parce que ça doit se passer de toute façon et que c'est une urgence. Et qu'ensuite la destination du bâtiment va être mise dans un autre conseil communal et viendra par après. Là, il n'y a pas d'urgence. On est d'accord ?

L'autre chose, c'est que si nous devons convoquer un conseil communal, ce sera pour le 29 juin. Il n'y a pas d'autres possibilités.

Nous assumons-le point et nous allons passer au vote électronique.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Voilà, vous voyez comment l'opposition s'occupe de l'intérêt des Molenbeekois ! Ça en dit long sur leurs beaux discours et dans les faits, ce sont des comportements de flibustiers, on n'en a rien à faire des Molenbeekois. Voilà le double discours, les masques tombent aujourd'hui.

**M. Ikazban :**

On vous a demandé de reporter le point.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Vous vous en foutez de la rentrée scolaire de 2018. Vous n'avez aucun sens des responsabilités. Il y a des enfants qui doivent entrer en septembre.

**M. le président :**

Monsieur Ikazban, je vous ai donné la parole mais...

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Vous vous en foutez des Molenbeekois, ça, c'est la réalité. Il y a un budget qui doit passer, il y a des points qui concernent les Molenbeekois, vous tenez des doubles discours.

**M. le président :**

Monsieur Ikazban, je vous ai donné la parole, allez-y. Je t'ai donné la parole, je t'ai donné la parole, mais... Jamal, tu peux parler.

**M. Ikazban :**

Nous avons demandé le report de ce point, je rappelle que depuis le début de cette séance vous avait le quorum grâce à nous, comme très souvent lors des autres conseils communaux. Donc, nous accuser de sabotage, il ne faut pas inverser les rôles. C'est vous qui manquez de respect pour la population, vous n'avez aucun respect pour les parents, je demande au Secrétaire communal d'acter que vous n'avez pas le quorum aujourd'hui.

**M. l'Echevin El Khannouss :**

Le Parti Socialiste de Molenbeek s'en fout de la population, ça, c'est la réalité et on le voit ce soir.

**M. le président :**

Merci Monsieur Ikazban.

Et donc, avant de clôturer la séance par faute du fait qu'il n'y a plus de quorum pour tenir la séance... Ok, je suspends la séance, merci.

*(La séance est suspendue à 22h05 - De zitting wordt geschorst om 22.05 uur)*

*Christian Magérus quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Jamal Ikazban quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Abdellah Achaoui quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Houria Ouberri quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Mohammadi Chahid quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Paulette Piquard quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Jamel Azaoum quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Amet Gjanaj quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Jef Van Damme quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Lhoucine Aït Jeddig quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.*



*Dirk De Block quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Dirk Berckmans quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Michaël Vossaert quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Farida Tahar quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Tania Dekens quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.  
Hicham Chakir quitte la séance à 22h05 / verlaat de zitting om 22.05 uur.*

*Patricia Vande Maele entre en séance à 22h45 / treedt in zitting om 22.45 uur.  
Fatima El Harim entre en séance à 22h45 / treedt in zitting om 22.45 uur.*

**M. le président :**

*Je rouvre la séance.*

*(Le président rouvre la séance à 22h45 - De voorzitter heropent de zitting om 22.45 uur)*

**M. le président :**

Je tiens à préciser que j'ai bien suspendu la séance alors que les Conseillers étaient en nombre suffisant que pour maintenir le quorum. Nous reprenons la séance maintenant que nous avons un quorum de 23. Pouvez-vous approuver le point cinq ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**M. le président :**

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Je tenais simplement à apporter une précision en disant que moi, je suis tout à fait disposée à faire une concertation et une rencontre avec les parents et elle sera faite dans les jours qui viennent, pour que les choses soient clairement mises au point et qu'il n'y ait pas de confusion par rapport au point qui a été proposé.

**M. le président :**

Merci Madame la Bourgmestre.

**6. GRH - Prestations supplémentaires - Compensation.  
HRM - Bijkomende prestaties - Compensatie.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**7. GRH - Règlement de travail - Annexe 1 - Frais de transport - Prime de vélo - Modification.**

**HRM - Arbeidsreglement - Bijlage 1 - Vervoersonkosten - Fiets premie - wijziging.**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à Madame Bastin.

**Mme Bastin :**

Il est mis « décide d'un abonnement ». Il faudrait rajouter « STIB ». Parce qu'on ne sait pas de quel abonnement il s'agit.

**M. le président :**

On a noté.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**8. GRH - Statut administratif - Fiche d'évaluation - Modification.**

**HRM - Administratief statuut - Evaluatiefiche - Wijziging.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**9. GRH - Règlement concernant la formation - Modification AR 04/05/2017.**

**HRM - Reglement betreffend de opleiding - Wijziging KB 04/05/2017.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**10. Recette communale - CPAS - Compte de l'exercice 2017.  
Gemeenteontvangerij - OCMW - Rekening van het dienstjaar 2017.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**11. Recette communale - Comptes annuels de l'exercice 2017.  
Gemeentekas - Jaarrekeningen van het dienstjaar 2017.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**12. Taxes communales - Prise en charge par l'administration fiscale régionale de l'établissement et du recouvrement des centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique.**

**Gemeentebelastingen - Belasting van de gewestelijke fiscale administratie met de heffing, de inkohiering, de inning en de invordering van de gemeentelijke opcentiemen op de gewestbelasting op de inrichtingen van toeristisch logies.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**13. Economat - Achat d'un photocopieur pour le service de la Comptabilité via le catalogue des produits du C.I.R.B. agissant en centrale de marchés publics.**

**Economaat - Aankoop van één kopieerapparaat voor de dienst Boekhouding via de catalogus van de producten van het C.I.B.G. handelend als aankoopcentrale van overheidsopdrachten.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**14. Economat - Préparation et livraison de repas et de potages pour les écoles, de potages et de collations pour les stations de plein air pour les années 2019 et 2020 - Approbation des conditions et du mode de passation.**

**Economaat - Bereiding en levering van maaltijden en soep voor de scholen, soep en lichte maaltijden voor de speelpleinen voor de jaren 2019 en 2020.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*24 votants : 24 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**15. Economat - Formation à l'E-Learning/Social Learning pour une durée de 4 ans - Approbation des conditions et du mode de passation.**

**Economaat - Formatie met E-Learning/Social Learning voor een duur van 4 jaar - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*24 votants : 24 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**16. Propriétés Communales - Espace Bellevue - Malterie - Quai du Hainaut, 41-43 - Occupation de locaux du 2ème+ 3ème étages par l'asbl Publiq - Avenant n°1 à la convention d'occupation approuvée par le Conseil communal du 16 décembre 2015.**

**Gemeentelijke Eigendommen - Project Bellevue - Mouterij - Henegouwenkaai 41-43 - Gebruik van lokalen van tweede en derde verdieping door vzw Publiq - Aangangsel n°1 van de gebruiksovereenkomst goed te keuren door de Gemeenteraad van 16 december 2015.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*24 votants : 24 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**17. Propriétés communales - Ecoles communales n°8 et 9 sises rue du Gulden Bodem, 2 et 4 à Molenbeek-Saint-Jean - Rénovation des installations électriques et d'éclairage - Fixation des conditions du marché.**

**Gemeentelijke eigendommen - Gemeentescholen nr 8 en 9 gelegen Gulden Bodemstraat 2 en 4 te Sint-Jans-Molenbeek - Renovatie van de elektrische en verlichtingsinstallaties - Vastlegging van de voorwaarden van de overheidsopdracht.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*24 votants : 24 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**18. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de rénovation urbaine - CRU 5 "Heyvaert-Poincaré" - Approbation de la convention de partenariat - Report du 23/05/2018.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract - SVC 5 "Heyvaert-Poincaré" - Goedkeuring van de partnerschapsovereenkomst - Uitstel van 23/05/2018.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*24 votants : 24 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**19. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de rénovation urbaine - CRU 3 "Gare de l'Ouest" - Approbation de la convention de partenariat - Report du 23/05/2018.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract - SVC 3 "Weststation" - Goedkeuring van de partnerschapsovereenkomst - Uitstel van 23/05/2018.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*24 votants : 24 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**20. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de rénovation urbaine - CRU 1 "Citroën-Vergote" - Approbation de la convention de partenariat - Report du 23/05/2018.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract - SVC 1 "Citroën-Vergote" - Goedkeuring van de partnerschapovereenkomst - Uitsstel van 23/05/2018.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**21. Département Infrastructures et Développement Urbain - CQDPS: Opération 1M Logements Heyvaert, rue Heyvaert 107-109 à 1080 Bruxelles - Prolongation de la mise à disposition temporaire des boxes de garage du bien.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - DWC Zinneke: Project 1 M Woningen Heyvaert, Heyvaertstraat 107-109 te Brussel - Verlenging van de tijdelijke terbeschikkingstelling van de gargageboxen.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**22. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de travaux relatif à l'isolation de la toiture (salle de sport Beudin) située à l'école 13, sise rue de Koninck 63-65 d'une part et à l'isolation de la toiture située à l'école 1, sise rue des Quatre vents 71, à Molenbeek-Saint-Jean d'autre part. Approbation de l'avis de marché et fixation des conditions du marché - CDC 18.014.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Opdracht voor werken betreffende de isolatie van het dak (sportzaal Beudin), gelegen te Ecole 13, De Koninckstraat 63-65 enerzijds en betreffende de isolatie van het dak gelegen te Ecole 1, Vierwindenstraat 71, te Sint-Jans-Molenbeek anderzijds. Goedkeuring van de aankondiging van de opdracht en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 18.014.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**23. Département Infrastructures et Développement urbain - Programme Politique de la Ville 2017-2020 par la Revitalisation Urbaine - Projet « Réaménagement du parc Menin - Etangs Noirs » - Approbation de l'acquisition du site sis rue de Menin 38, 1080 Molenbeek-Saint-Jean.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsbeleid via Wijkontwikkeling 2017-2020 - Project " Heraanleg van het park Menen - Zwarte Vijvers " - Goedkeuring van de aankoop van de site gelegen in de Menenstraat 38, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**24. Département Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Réfection à l'identique des trottoirs et de l'asphalte ainsi que plantation d'arbres à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Approbation du nouvel avis de marché et des conditions du marché - CdC 18.006 et CdC 18.006bis.**

**Departement Infrastructuren en Stedelijke Ontwikkeling - Overheidsopdrachten - Herstelling in oorspronkelijke staat van de stoepen en van het asfalt alsook aanplanting van bomen te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring van de nieuwe aankondiging van de opdracht en van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 18.006 en Bestek 18.006bis.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**25. Mobilité - Journée sans voiture du 16 septembre 2018 - Règlement d'administration intérieure.**

**Mobiliteit - Zonder auto mobiel in de stad op 16 september 2018 - Intern administratief reglement.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**26. Informatique - Convention de mandat avec GIAL ASBL - Modification.  
Informatica - Mandaatovereenkomst met GIAL VZW - Wijziging.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**27. Evènements - Octroi d'un subside - Association de Parents (Ecole Plurielle -  
Karreveld).  
Evenementen - Toekenning van een toelage - Oudervereniging (School Plurielle-  
Karreveld).**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**28. Evènements - Octroi d'un subside - Brussels Electronic Marathon.  
Evenementen - Toekenning van een toelage - Brussels Electronic Marathon.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**29. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Brussels Top Team.  
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Brussels Top Team.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*



**30. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Final Fx Dance School.  
Sports - Toekenning van een subsidie aan de vzw Final Fx Dance School.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**31. Sports - Octroi d'un subside au Centre d'Education National Sportif Academy.  
Sport - Toekenning van een toelage aan CENS Academy.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**32. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl Ligue d'entraide islamique.  
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw Ligue d'entraide islamique.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 23 votes positifs, 1 abstention.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 23 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**33. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl « Vision Solidaire ».  
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw "Vision Solidaire".**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**34. Sports - Octroi d'un subside pour le projet.sportivo-artistique de Piotr Osuszkiewicz (asbl SMart productions associées).  
Sports - Toekenning van een subsidie voor het.sportivo-artistieke project van Piotr Osuszkiewicz (vzw SMart verenigen producties).**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**35. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl « leao de norte ».  
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw « leao de notre ».**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**36. Sports - Octroi d'un subside à l'asbl A.M.A. Jeunesse GYM.  
Sport - Toekenning van een subsidie aan de vzw A.M.A Jeugd GYM.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**37. Sports - Octroi d'un subside au collectif « Les filles de Molenbeek au Brésil ».  
Sport - Toekenning van een subsidie aan het groep “Les filles de Molenbeek au Brésil”.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**38. Relations Internationales - Octroi d'un subside à l'asbl GC De Vaartkapoen.  
Internationale Betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan de vzw GC De Vaartkapoen.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**39. Relations Internationales - Octroi d'un subside à l'asbl Arnibel.  
Internationale betrekkingen - Toekenning van een subsidie aan de vzw Arnibel.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**40. Relations Internationales - Octroi d'un subside au Centre Communautaire Maritime  
- MolemBike.  
Internationale betrekkingen - Toekening van een subsidie aan het  
Gemeenschapscentrum Maritiem - MolemBike.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**41. Jeunesse - Octroi d'un subside exceptionnel à l'asbl Ma Dream Team - Urban  
Talent.  
Jeugd - Bijzondere subsidie - vzw Ma Dream Team - Urban Talent.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**42. Jeunesse - Octroi d'un subside exceptionnel à l'asbl TYN.  
Jeugd - Bijzondere subsidie aan vzw TYN.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**43. Jeunesse - Octroi d'un subside exceptionnel à l'asbl Nomad's Prod.  
Jeugd - Bijzondere subsidie aan vzw Nomad's Prod.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**44. Prévention - Participation citoyenne - Subside à l'asbl VK pour l'organisation de la  
Ramadan Night 2018.  
Preventie - Burgerparticipatie - Toelage aan de vereniging De Vaartkapoen in het kader  
van de Ramadan Night 2018.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**45. Propriétés communales - Subvention communale accordée aux associations  
actives sur la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en matière de logement - Exercice  
2018 - a.s.b.l. M.A.I.S.  
Gemeentelijke Eigendommen - Gemeentelijke subsidie toegekend aan verenigingen  
actief op de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek inzake huisvesting - Dienstjaar 2018 - vzw  
MAIS.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**46. Affaires juridiques - Ordonnance de police - Coupe du Monde 2018 - Confirmation de l'ordonnance de police du 12 juin 2018. (Ajouté en séance)**  
**Juridische zaken - Politieverordening - Wereldkampioenschap voetbal 2018 - Bevestiging van de politieverordening van 12 juni 2018. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**47. Mobilité - Renouvellement du contrat de mobilité entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean. (Ajouté en séance)**  
**Mobiliteit - Hernieuwing van het mobiliteitscontract tussen het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en de gemeente Sint-Jans-Molenbeek. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**48. Département Infrastructures et Développement Urbain - Marché de travaux relatif à la rénovation de la toiture de la Justice de Paix, rue du Niveau 7 - CSC 18.017 - Approbation de l'avis de marché et fixation des conditions du marché. (Ajouté en séance)**  
**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Opdracht voor werken betreffende de renovatie van het dak van het Vredegerecht, Waterpasstraat 7 - Bestek 18.017 - Goedkeuring van de aankondiging van opdracht en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**49. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur De Block, conseiller communal PTB\*PVDA, relative à la qualité de l'air autour des écoles - Report du 25/04/2018 - Report du 23/05/2018.**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, betreffende de luchtkwaliteit rond de scholen - Uitstel van 25/04/2018 - Uitstel van 23/05/2018.**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**50. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Kitantou, conseiller communal CDH, relative aux droits de diffusion de la Coupe du Monde de football 2018. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Kitantou, gemeenteraadslid CDH, betreffende de uitzendrechten van het WK 2018. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
24 votants : 24 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**51. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Van Damme, conseiller communal SP.A, relative à l'ouverture d'espaces communaux pour les étudiants pendant la période de blocus. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Van Damme, gemeenteraadslid SP.A, betreffende het openstellen van ruimten van gemeentelijke instellingen als studieplekken tijdens de blokperiodes. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Je donne la parole à Madame Turine.

**Mme l'Echevine Turine :**

L'idée est bonne, mais on ne vient pas en plein mois de juin pour proposer quelque chose pour un blocus pour les étudiants. Il aurait dû faire sa proposition, il y a deux mois. Cependant, la Commune met déjà plein de choses en place pour aider les étudiants et on pourra lui expliquer le jour où il viendra en Conseil communal.

**M. le président :**

Merci Madame Turine. Le point est rejeté.

**52. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Vossaert, conseiller communal Défi, relative à l'organisation du sommet de la Francophonie à Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Vossaert, gemeenteraadslid Défi, betreffende de organisatie van de Francophonie top in Sint-Jans-Molenbeek. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*24 votants : 24 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**53. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Ait Jeddig, conseiller communal Islam, relative à la gratuité des fournitures scolaires. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Ait Jeddig, gemeenteraadslid Islam, betreffende de kosteloosheid van het school materiaal. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Le point est rejeté en l'absence de Monsieur Ait Jeddig.

**54. Secrétariat communal - Motion déposée par Madame Evraud, conseillère communale MR, concernant l'adoption d'un code de déontologie électorale à Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mevrouw Evraud, gemeenteraadslid MR, betreffende de aanneming van een electorale deontologische gedragscode in Sint-Jans-Molenbeek. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*24 votants : 24 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*24 stemmers : 24 positieve stemmen.*

**55. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Magéus, conseiller communal PS, concernant la propreté publique dans les quartiers Machtens, Osseghem, Mennekens - Report du 23/05/2018.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Magéus, gemeenteraadslid PS, betreffende de openbare netheid in de wijken Machtens, Osseghem en Mennekens - Uitstel van 23/05/2018.**

---

**M. le président :**

Le point est rejeté en l'absence de Monsieur Magéus.

**56. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ait Jeddig, conseiller communal Islam, relative au Logement Molenbeekois. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Ait Jeddig, gemeenteraadslid Islam, betreffende le Logement Molenbeekois. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Le point est rejeté en l'absence de Monsieur Ait Jeddig.

**57. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur De Block, conseiller communal PTB\*PVDA, relative à l'absence de professeurs à l'école 1. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer De Block, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, betreffende de afwezigheid van leraars in school 1. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Le point est rejeté en l'absence de Monsieur De Block.

**58. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Piquard, conseillère communale PS, relative à l'antenne du service Population située rue Charles Malis. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Piquard, gemeenteraadslid PS, betreffende de antenne van de Bevolkingsdienst gelegen Charles Malisstraat. (Aanvullend)**

---

**M. le président :**

Le point est rejeté en l'absence de Madame Piquard.

**59. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Damme, conseiller communal SP.A, relative à la qualité de l'air autour des écoles. (Ajouté en séance)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Damme, gemeenteraadslid SP.A, betreffende de luchtkwaliteit rond de scholen. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

---

**M. de voorzitter :**

Het punt wordt verworpen in afwezigheid van Mijnheer Van Damme.

**60. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Damme, conseiller communal SP.A, relative au reportage sur FOX news concernant Molenbeek et l'implication du collègue échevinal (Ajouté en séance)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Damme, gemeenteraadslid SP.A, betreffende de reportage op FOX news over Molenbeek en de implicatie van het schepencollege hierin (Toegevoegd tijdens de zitting)**

---

**M. de voorzitter :**

Het punt wordt verworpen in afwezigheid van Mijnheer Van Damme.



Je clos la séance publique. Dans quelques instants, nous commençons la séance à huis clos, le temps que le public quitte la salle.